
GUIDE PITTORESQUE

DANS LE DEPARTEMENT DE L'YONNE.

VOYAGE SEIZIÈME.

AVANT-PROPOS.

Nous avons exprimé bien souvent le regret d'être forcés de voir trop vite les localités que nous traversions.

Il en est résulté inévitablement une rédaction souvent inexacte; c'est au moins ce qu'il ressortirait d'une réclamation qui devait nous être adressée par deux honorables ecclésiastiques des cantons d'Arcy-le-Franc et de Noyers. « On nous renvoyait d'une manière piquante à l'école. » La réclamation ne nous fut point adressée parce que personne ne voulut la signer.

Nous regrettons beaucoup cette détermination, ou ce scrupule. Voici pourquoi: Depuis l'année 1843, c'est-à-dire, depuis bientôt vingt ans, l'*Annuaire de l'Yonne* publie annuellement un article itinéraire et descriptif de toutes les communes du département. Ces différents articles seront prochainement réunis et classés (après avoir été revus et corrigés) en un seul volume. Aussi, demandons-nous avec instance, dès maintenant, qu'on veuille bien adresser à notre éditeur, M. Perriquet, toutes les rectifications, signées ou non signées, peu nous importe, auxquelles nos articles donneraient lieu.

La véritable valeur du travail que nous avons entrepris, c'est son exactitude rigoureuse. Cette exactitude est longue et difficile à obtenir si elle est l'œuvre d'une seule personne; elle devient facile, au contraire, par la coopération de chacun des lecteurs de l'*Annuaire*. Nous sollicitons cette coopération. M. Cotteau et moi sommes heureux de témoigner de nouveau nos remerciements à M. Challe.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

PARTIE HISTORIQUE.

- Ancienne église Saint-Julien*, par M. l'abbé GALLY. — Bulletin d'Avallon, 1859.
- Avallon*, par M. l'abbé BAUDIAU, — (le Morvan), tome 2, 1854.
- Avallonnais à l'époque celtique*, par M. BAUDOIN. — Bulletin d'Avallon, 1859.
- Détail de Montcullan ou de Quarré-les-Tombes*, par M. l'abbé HENRY. — Bull. de l'Yonne, 1857.
- Château de Chastellux*, par M. le Baron CHAILLOU-DES-BARRÉS. — Annuaire de l'Yonne, 1840.
- Chastellux*, par M. l'abbé BAUDIAU. — (le Morvan), t. 2. 1854.
- Minin de fer d'Avallon*, par M. FRANÇOIS-CHASLIN. — Ann. de l'Yonne, 1855.
- Période des guerres civiles du XVI^e siècle à Avallon*, par M. QUANTIN. — Bull. de l'Yonne, 1856.
- Illustrations militaires de l'arrondissement d'Avallon*, par M. PHILIPPE DUPIN. — Ann. de l'Yonne, 1845.
- Description du portail de l'église d'Avallon*, par M. MORREAU. — Bull. de l'Yonne, 1856.
- Les marchands de France de l'Avallonnais*, par M. RAUDOT. — Bull. d'Avallon, 1860 et ann. de l'Yonne de 1861.
- Maillet d'Avallon*, par M. BARDIN. — Bull. d'Avallon, 1859-1860.
- Les Mines d'or du Morvan*, par M. BAUDOT. — Ann. de l'Yonne, 1859.
- Monique de Chastellux*, par M. le Comte DE CHASTELLUX. — Ann. de l'Yonne, 1836.
- Notice municipale entre Charles-le-Téméraire et les Avallonnais*, par M. BAUDOIN. — Bull. d'Avallon, 1860.
- Notes sur l'ancienne route d'Avallon à Chastellux*, par M. F. MORREAU. — Bull. d'Avallon, 1860.
- Notes sur les sources des environs d'Avallon*, par M. F. MORREAU. — Bull. d'Avallon, 1859.
- Notes sur les terrains d'Arkose de l'arrondissement d'Avallon*, par M. MORREAU. — Ann. de l'Yonne, 1838.
- Notes sur l'abbé Bocquillot*, par M. G. JORDAN. — Bull. d'Avallon, 1859.
- Notes sur la Carte agronomique et géologique de l'arrondissement d'Avallon*, par M. BELGRAND. — Ann. de l'Yonne, 1850-1851.
- Notes sur les Etablissements publics d'Avallon*, par M. l'abbé GALLY. — Bull. de l'Yonne, 1852, et Ann. de l'Yonne, 1853-1854.
- Notice sur les Tombeaux de Quarré-les-Tombes*, par M. l'abbé HENRY. — Bull. d'Avallon, 1860.
- Notice sur Vauban*, par M. AD. BIDAULT. — Bull. d'Avallon, 1860.

- Notice sur la ville et l'église Saint-Lazare d'Avallon.* par M. QUANTIN. — Ann. de l'Yonne, 1852.
- Précis historique sur les routes impériales de l'Yonne,* par M. DIX. — Ann. de l'Yonne, 1856.
- Qnarré-les-Tombes,* par M. l'abbé BAUDIAU. — (le Morvand), t. 2, 1854.
- Recherches sur la ville d'Avallon. au xv^e siècle,* par M. QUANTIN. — Bull. de l'Yonne, 1853.
- Recherches sur les épidémies de l'Avallonnais,* par M. Baudoin. — Bull. d'Avallon, 1859.
- Ruines Gallo romaines des Chaniats,* par M. BAUDOIN. — Bull. d'Avallon, 1859.
- Saint-Germain-des-Champs.* par M. l'abbé BAUDIAU. — (le Morvan), t. 2, 1854.
- Séances de la Société des Sciences de l'Yonne à Avallon.* — Bull. de l'Yonne, 1837.
- Siège d'Avallon en 1433,* par M. CHALLÉ. — Bull. de l'Yonne, 1857, et Ann. de l'Yonne, 1858.
- Une heure des Cent-Jours,* par M. RAUDOT. — Ann. de l'Yonne, 1860.
- Une petite ville (Avallon) à la fin du xvi^e siècle,* par M. RAUDOT. — Bull. de l'Yonne, 1857, et Ann. de l'Yonne, 1858.

II.

PARTIE GÉOLOGIQUE.

- DE BONNARD, *Notice géologique sur quelques parties de la Bourgogne.* — Ann. des Mines, 1^{re} série, t. x, p. 193 et 427, 1825.
- DE BONNARD, *Sur la constance des faits géognostiques qui accompagnent le gisement des terrain d'Arkose à l'est du plateau central de la France.* — Ann. des Mines, t. xii, p. 898, 1027.
- MOREAU, *Note sur le terrain d'Arkose d'Avallon.* — Bull. de la Soc. Géol. de France, 1^{re} série, t. viii, p. 213, 1837. — *id.*, Ann. stat. de l'Yonne, t. ii, p. 344, 1838.
- MOREAU, *Note sur le gisement et le mode de formation du terrain d'Arkose.* — Bull. Soc. Géol. de France, t. x, p. 249, 1839.
- ROSET, *Mémoire sur les Monts qui séparent la Loire du Rhône et de la Saône.* — Mém. Soc. Géol. de France, 1^{re} série, t. iv, p. 106, 1840.
- Réunion extraordinaire à Avallon.* — Bull. Soc. Géol. de France, 2^e série, t. ii, p. 675 et suiv., 1840.
- G. COTTEAU, *Etudes sur les Echinides fossiles du département de l'Yonne.* — t. i, p. 29 et suiv., extrait du Bull. Soc. des Sc. hist. et nat. de l'Yonne, 1850.
- BELGRAND, *Notice sur la Carte agronomique et géologique de l'arrondissement d'Avallon.* — Ann. de l'Yonne, p. 111, 1851.
- MOREAU, *Notice sur les porphyres du département de l'Yonne.* — Bull. Soc. des Sc. hist. et nat. de l'Yonne, t. vii, p. 257, 1853.
- COTTEAU, *Etudes sur les Mollusques fossiles du département de l'Yonne.* — 1^{re} fascicule, passim. 1853-1857.
- LEYMERIE et RAULIN, *Statistique géologique du département de l'Yonne.* — 1857.

MOREAU, *Note sur la géographie physique du Morvan*. — Bull. de la Soc. des Sc. hist et nat. de l'Yonne, t. XI, p. 568, 1857.

COTTEAU, *Aperçu d'ensemble sur la géol. et la paléont. du département de l'Yonne*. — Congrès scient. de France. XVIII^e session, t. I, p. 306 et suiv., 1859.

MARTIN, *Notice paléont. et strat. établissant une concordance inobservée jusqu'ici entre l'animalisation du lias inf. de la Côte-d'Or et de l'Yonne et celle du grès d'Hetange et Luxembourg.*, id. — t. I, p. 343 et suiv.

MOREAU, *Note sur la formation des Arkoses*. — id., p. 393 et suiv.

MARTIN, *Paléont. stratig. de l'infra-lias du département de la Côte-d'Or*. — Mém. de la Soc. Géol. de France. 2^e série, t. VII, 1860.

AVALLON, ville chef-lieu d'arrondissement, située sur un plateau élevé dominant la rive droite du Cousin ; à 49 kil. d'Auxerre. Pop. 5,540 hab.

(Voir, pour tout ce qui concerne les administrations publiques, la première partie l'Annuaire.)

Hôtels du Lion d'Or, de la Poste.

De même que nous l'avons fait déjà, pour les autres villes du département, nous allons tracer rapidement l'itinéraire que pourrait suivre un touriste pressé passant par Avallon. Ceux de nos lecteurs qui désireraient une notice moins écourtée trouveront, en tête de notre petit travail descriptif, un *Bulletin bibliographique* indiquant les principaux mémoires historiques publiés récemment et relatifs aux édifices d'Avallon, et à quelques localités environnantes. Les *Annales avallonnaises*, ainsi que notre *Bulletin* le fait reconnaître, ont été l'objet d'études importantes et nombreuses. Avallon est, après Auxerre, la ville de notre département à l'égard de laquelle le plus de travaux historiques ont été publiés. Aussi, dans la rapide promenade pittoresque que nous allons faire, nous bornons-nous simplement à décrire les choses que l'on peut voir vite. Toutefois, pour l'intelligence de nos descriptions, M. Challe a bien voulu,

cette fois encore, soutenir notre récit par un résumé historique, riche et brillant tableau dont notre petit travail n'est que la bordure d'encadrement.

Un panorama de la ville d'Avallon accompagne ou plutôt précède le texte. Cette vue d'ensemble, prise du haut du parc des Alleux, peut donner une idée générale et presque complète de l'ensemble si pittoresque de la ville. Aussi jugeons-nous utile de commencer notre courte et rapide promenade par la description de notre dessin. Nous supposons le lecteur placé sur le sommet des belles roches escarpées du parc des Alleux.

Nous indiquons, entre parenthèses, la page où se trouvent mentionnés les édifices dessinés.

DESCRIPTION GÉNÉRALE. Vers le centre du dessin on remarque les deux principaux monuments d'Avallon, c'est-à-dire l'église de Saint-Lazare (page 209), et, un peu sur la gauche, la tour de l'Horloge (page 215). En avant du clocher de Saint-Lazare se trouve le bâtiment occupé par les anciennes écoles chrétiennes. Un peu à gauche est le Tribunal et la maison de détention (page 216) donnant sur la rue Bocquillot qui est visible dans le dessin et aboutissant à la petite

Porte (page 215), en avant de laquelle on voit la charmante promenade dite Terreau de la Petite-Porte (page 215). La tour Gaujard est à gauche; l'Eperon fortifié, qui domine la route de l'Orme, est à droite et domine les beaux escarpements de roches granitiques qui plongent jusqu'au fond de la vallée.

Le chevet de l'église Saint-Lazare cache le beau bâtiment des Ursulines. La tour qui est en face porte le nom de l'Escharquet. Plus à droite se voit une autre tour s'élevant au-dessus d'une énorme muraille défensive très bien conservée ainsi que sa petite guérite en pierre. Un peu plus à droite on voit l'église neuve de Saint-Martin (page 211). Plus à droite encore et précédée de quelques arbres verts, on remarque la Sous-préfecture (page 215). Enfin, à l'extrémité du dessin, on aperçoit l'ancienne église de Saint-Martin (page 212). En avant s'étend un immense terrain rocheux et ondulé qu'on nomme les *Chaumes*. Le versant rapide de cette colline forme, à gauche, le vallon profond qui isole, du côté de l'est, tout un côté de la ville. Le fond de ce vallon est occupé par un petit cours d'eau venant de l'étang des Minimes (page 212).

Une longue route, actuellement en construction, longe ce ruisseau, qui, ainsi que notre dessin l'indique, traverse un groupe de maisons formant le faubourg de Cousin-la-Roche. Sur le premier plan, à droite, on voit la route de Quarré-les-Tombes aboutissant au Pont-Claireau (page 214). Le cours du Cousin, divisé par plusieurs files, occupe le premier plan; son niveau est à 102 mètres au-dessous du point où nous sommes placés.

Remontons à la tour de l'Horloge.

Juste derrière la tour Gaujard, mais à 700 mètres au delà, se trouve l'Hôpital (page 213), bel établissement qui n'est pas visible de notre observatoire. Un peu à gauche s'élève l'énorme maison d'école, bâtie en 1860,

à peu de distance du collège (page 213), dont on entrevoit le faite des toits seulement, derrière la tour Gaujard. A gauche de la maison d'école, on voit le Terreau de la Porte-Nouve. Au-dessous on reconnaît la bordure de la route de Lorme, contournant, en écharpe, le flanc cultivé de la montagne, et descendant par le fond du vallon de l'ouest, arrosé par le petit cours d'eau des Potots ou de Touillon, croyons-nous, droit au grand pont du Cousin. On entrevoit ce pont (page 214) à la base de beaux escarpements de roches de la colline dite la Morlande, au sommet de laquelle s'élève une maison bourgeoise, qui, en construction en 1830, a pris le nom de Maison-d'Alger. Au-dessous du pont du faubourg de Cousin-le-Pont, s'éclaire d'une rive à l'autre la belle arche construite pour le passage des tuyaux des fontaines remontant au niveau de la ville après être descendus d'un plateau un peu plus élevé à l'extrémité duquel s'élève la belle maison des Alleux, placée, dans notre dessin, tout-à-fait à gauche, au sommet de magnifiques escarpements de roches dont notre dessin peut à peine rendre, sur un seul de leurs différents aspects, l'effet remarquablement pittoresque.

Le camp des Alleux (page 216) se trouve à gauche et tout-à-fait en dehors de notre panorama, lequel ne rend pas, nous le reconnaissons parfaitement, la profondeur de l'étroite et tortueuse vallée du Cousin. Mais nous avons inutilement cherché un point de vue qui permit de rendre tout à la fois le fond de la vallée et le haut de la ville sur ses deux côtés est et ouest. La vallée n'est belle que vue de la ville, et la ville n'est réellement belle que vue de la vallée.

ANTIQUITÉ. On a beaucoup discuté sur l'origine d'Avallon et sur l'étymologie de son nom. Sans vouloir renouveler ici une discussion à propos de « pommes » ou de « pommiers » nous

nous bornons à dire qu'on s'accorde à reconnaître dans l'ABALONE, de l'Itinéraire d'Antonin, et dans l'ABALLO de la Table de Peutinger, la ville d'Avallon. Mais on ignore si, lors de la rédaction de ces deux documents géographiques, Avallon avait quelque importance comme ville, ou si ce n'était qu'un château-fort, ainsi que des documents relatifs au VII^e siècle le feraient penser.

Selon toutes probabilités, ce château-fort n'était point seul ou isolé ; une agglomération plus ou moins considérable d'habitations devait s'étendre en avant de la forteresse à peu près dans la situation de la ville actuelle et dans la vallée du Cousin, c'est-à-dire où nous voyons les faubourgs de Cousin-le-Pont et de Cousin-la-Roche.

Il semble évident que dès l'installation ou la construction d'un château sur le sommet de la montagne, il fallut nécessairement établir avec le fond de la vallée, là où coulait une limpide rivière, des communications fréquentes. On serait amené à penser que des habitations nombreuses se rapprochèrent du cours d'eau qui, aujourd'hui encore, est l'une des causes de la prospérité de la ville. Mais durant les premiers temps du moyen-âge, il devint urgent de renfermer dans une forte muraille défensive le centre principal des habitations, c'est-à-dire la ville actuelle, bâtie en partie le long de la rue qui relie le château à la route romaine, tracée en ligne directe sur le plateau, occupé maintenant par les faubourgs de Saint-Martin et de Saint-Nicolas.

La distance mesurée en ligne droite, depuis la voie romaine jusqu'à l'entrée du château, c'est-à-dire à la Tour de l'Horloge, peut être évaluée à 700 mètres. A mi-chemin de cette distance on reconstruisit au XV^e siècle les murs de la ville et la grande porte, ou Bastille, qui fut démolie il y a cent ans. La voie romaine conduisant à Auxerre fut abandonnée sur la plus

grande partie de son parcours en faveur d'une route nouvelle traversant les grands plateaux qui s'étendent au nord d'Avallon.

Nous aurons, en parlant de l'église Saint-Lazare, l'occasion de reparler de l'ancien château d'Avallon. En ce qui touche les découvertes d'antiquités faites à Avallon, nous prions nos lecteurs de se reporter à l'article publié par M. Baudoin : *L'Avallonnais à l'époque celtique*.

Au double point de vue de la géologie et de la paléontologie, Avallon peut être rangé parmi les localités les plus intéressantes de France. C'est un point devenu depuis longtemps classique pour l'étude des Arkoses et du Lias. Placé à l'extrémité de ce puissant massif qui s'étend de la Loire à la Saône et se rattache au plateau central de la France, Avallon est bâti sur les rivages mêmes de la mer liasique, et si, d'un côté, s'élèvent, comme des falaises, ces belles roches granitiques que les eaux n'ont jamais recouvertes, du côté opposé s'étendent et se superposent les dépôts argileux et calcaires, si riches en corps organisés fossiles, qui se formèrent successivement au commencement de la période jurassique. L'intérêt tout particulier que présente la géologie des environs d'Avallon a fait choisir cette ville, en 1845, comme lieu de réunion de la Société géologique de France. L'assemblée était nombreuse ; les excursions qui eurent lieu, les discussions qui en furent la conséquence ont laissé dans l'esprit de tous les membres un souvenir qui ne s'effacera pas.

Aujourd'hui il n'entre pas dans notre but de donner une description détaillée de tous les faits géologiques constatés aux environs d'Avallon ; ce serait sortir du cadre qui nous est tracé. Nous nous bornerons à indiquer au géologue qui aurait quelques jours à passer à Avallon, les excursions qui nous paraissent les plus intéressantes.

tes. Celui qui voudra se livrer à une étude plus complète et plus approfondie, pourra consulter les nombreux mémoires dont les terrains d'Avallon ont été l'objet; nous avons signalé les plus importants dans la Notice bibliographique qui précède ce travail.

Ce sont les Arkoses que nous irons d'abord visiter. Le massif granitique n'a pas été constitué dans l'origine tel que nous le voyons maintenant. Les roches dont il se compose sont sorties, à différentes époques, des entrailles de la terre, et ont été, postérieurement à leur formation, plus ou moins profondément modifiées. Les phénomènes intérieurs qui les avaient mises au jour ont prolongé longtemps leurs effets : pendant le dépôt des terrains de transition et des couches inférieures du lias, des sources thermales abondantes, des gaz chargés de Silice, de Baryte et de Galène, traversèrent le granite, se répandirent soit au milieu des eaux, soit dans les sédiments déjà formés, et donnèrent naissance aux roches d'Arkose. Les Arkoses d'Avallon ont été considérées par M. de Bonnard comme *crystallines* ou *coquillières*, suivant que les émissions qui les ont produites ont pénétré le granite ou les calcaires inférieurs du lias. Ce mot d'*Arkose*, appliqué ainsi à des roches d'origine et d'âge si différents, a donné lieu à une grande confusion; aussi nous partageons l'opinion de M. Martin, qui, dans son beau Mémoire sur l'Infra-lias de la Côte-d'Or, désigne sous le nom d'arkose l'ensemble des strates gréseuses, granitoïdes ou marneuses comprises entre le granite et les lumachelles de l'infra-lias, et regarde l'*Arkose coquillière* de M. de Bonnard comme étant en réalité une roche métamorphique qui n'a aucune ressemblance avec l'Arkose proprement dite.

Aux portes mêmes d'Avallon, sur le plateau de *Chaumes*, se trouve un gisement où l'une et l'autre de ces

roches peuvent être étudiées. Signalé pour la première fois par M. de Bonnard, ce point a été visité, en 1845, par la Société Géologique. De petites carrières ouvertes sur le plateau permettent de voir de bons exemples de l'Arkose proprement dite, qui n'est en cet endroit que du granite désagrégé, uni par un ciment quartzeux, et en contact avec le granite lui-même. Outre la Barytine rose, cette Arkose renferme de la Fluorine et de la Galène, et il n'est pas rare d'en rencontrer d'assez beaux échantillons. Jusqu'ici aucun fossile n'a été découvert, aux environs d'Avallon, dans ce dépôt dont le granite forme les principaux éléments. M. Martin a été plus heureux dans la Côte-d'Or; il décrit et figure un assez grand nombre d'espèces provenant de cette zone que caractérise l'*Avicula contorta*, et qu'il rapporte, bien qu'avec quelque doute, à l'infra-lias.

Un peu plus loin, au-dessus de l'Arkose proprement dite, se montrent en abondance des fragments et des blocs siliceux appartenant à l'Arkose coquillière de M. de Bonnard et dans lesquels on reconnaît effectivement toutes les coquilles du calcaire à *Ostrea arcuata*. Ces fossiles sont représentés seulement par des moules intérieurs tapissés de petits cristaux de quartz et des empreintes extérieures d'une netteté parfaite. La roche qui les renferme est elle-même éminemment quartzreuse, avec des nids et des taches de Barytine; nous y avons recueilli l'*Ostrea arcuata*, le *Spirifer Walcottii*, l'*Ammonites bisulcatus* très bien caractérisés.

En traversant la vallée du Cousin, creusée entièrement dans le granite, on retrouve, sur la rive opposée et à une hauteur identique, les mêmes couches encore mieux développées que sur le plateau de Chaumes. Comme l'a fait remarquer M. Moreau, on voit très bien, en cet endroit, les filons de quartz et de barytine pénétrer au travers du granite et se répandre dans

l'arkose qui a quelquefois deux ou trois mètres d'épaisseur. Là également existent les calcaires du lias modifiés par l'élément igné et renfermant un grand nombre d'empreintes de coquilles. La nouvelle route d'Avallon à Quarré-les-Tombes, derrière les Panats, traverse ce terrain, et on peut l'observer sur une longueur de plus de deux kilomètres, dans les fossés et les berges de la route.

Pont-Aubert, à quelques kilomètres d'Avallon, est encore un point que nous recommandons pour l'étude de l'arkose. C'est, du reste, une des promenades les plus pittoresques que nous connaissions. La vallée qui conduit au village est étroite, sinueuse, et bordée, à droite et à gauche, de rochers granitiques escarpés. Des blocs énormes ont roulé çà et là dans la vallée et jusque dans le lit du Cousin, dont les eaux claires, rapides et peu profondes, rappellent les gaves des Pyrénées, si ce n'est que les sapins sont remplacés par des aulnes et des peupliers. A l'ouest de Pont-Aubert, au-delà du ruisseau d'Island, les arkoses se présentent sous un aspect tout particulier; elles renferment des blocs de granite de un à deux mètres cubes, et des fragments plus petits, engagés dans une pâte de calcaire ferrugineux, contenant de la Barytine rosée, de la Galène et un peu de silice. Ce granite est profondément altéré; le Feldspath est passé à l'état de Kaolin, et le Mica est devenu verdâtre. Faut-il y voir une alternance de l'Arkose avec le calcaire, ou bien doit-on supposer que les blocs de granite sont reliés entre eux par une pâte calcaire qui est venue pertinemment les envelopper?... Question délicate, déjà débattue, et qui attend encore une solution.

En retournant à Avallon par la route de Vézelay, il faut s'arrêter un instant au-delà du pont, sur la gauche: l'arkose est accompagnée d'un silex noirâtre et corné qui renferme

de la Barytine et de la Fluorine avec de la Galène à petites facettes réputée argentifère; en 1839, on a fait, en cet endroit, des tentatives infructueuses d'exploitation.

Pour visiter le lias et ses différents étages, c'est du côté de Lucy-le-Bois et de Sauvigny que nous devons nous diriger: en une journée nous pourrions passer en revue toutes les subdivisions dont se compose cette puissante formation. Au sortir même d'Avallon, dans les fossés qui longent la route de Lucy-le-Bois, se montrent les lumachelles grises et les calcaires noduleux et compactes de l'Infra-lias; mais ils ne sont représentés que par de simples affleurements, et souvent l'herbe qui garnit les fossés empêche de les constater. Un peu plus loin se développent les calcaires à *ostrea arcuata*: sur le bord de la route s'ouvrent quelques carrières qui permettent d'étudier la roche et d'y recueillir des fossiles. Les calcaires sont durs, subcompactes, noirâtres, et alternent avec des argiles de même couleur. *Ostrea arcuata* abonde et des bancs entiers de calcaire en sont remplis. Associés à cette espèce se rencontrent de gigantesques Ammonites (*Ammonites bisulcatus*), des Nautilus (*Nautilus striatus*), des Belemnites (*Belemnites acutus*), premiers représentants de ce genre curieux disparu depuis longtemps de l'animalisation du globe, des Pleurotomaires énormes, des Cardines aux espèces variées, des Pholadomies, de grandes et larges Limes, des Spirifères, de nombreuses Térébratules, des Pentacrinites, des fragments de lignites et quelquefois, mais bien rarement, de précieux débris d'Ichtyosaure.

Au-dessus des calcaires à *Ostrea arcuata* s'étendent les marnes inférieures à Belemnites. Derrière l'église Valentin, à une centaine de mètres environ de la route, sur la gauche, il existe une petite colline qui montre un bon développement de cette assise: les champs sont couverts de dé-

bris de Belemnites, et en quelques instants on peut y recueillir de nombreux exemplaires du *B. clavatus*, *umbilicatus* et *niger*. Le calcaire qui les renferme est tendre, argileux et d'un gris blanchâtre. De nombreuses espèces d'ammonites bien différentes de celles qui caractérisent la zone à *ostrea arcuata*, des limes, des Spirifères et plusieurs Brachiopodes accompagnent les Belemnites. Cette assise, remplie de débris organiques, se lie intimement à des marnes puissantes, de couleur variable, sans fossiles, surmontées elles-mêmes par les couches à *ostrea cymbium* qui commencent à se montrer sur les bords du plateau.

Avant d'arriver à la butte de Vassy, un pli de terrain nous rapproche des couches inférieures. C'est sans doute en cet endroit que M. Martin, en 1857, rencontra une extraction assez importante des calcaires marneux et compactes de l'infra-lias et qu'il put y recueillir une série de charmants fossiles, dont le test presque microscopique était admirablement conservé, et se détachait avec ses ornements les plus délicats sur la roche lavée par les eaux pluviales.

Les couches à *Ostrea cymbium* peuvent être étudiées à côté même de l'usine de Vassy, dans des carrières d'où l'on extrait de la pierre à bâtir : la roche est jaunâtre, à texture grossière et terreuse, disposée en bancs peu épais et alternant avec des lits d'argile également jaunâtres. Les fossiles y sont très nombreux : indépendamment de l'*Ostrea cymbium* qui domine et semble remplacer l'*Ostrea arcuata* des couches inférieures, on y rencontre des Ammonites très variés, des Belemnites qui rappellent celles que nous avons signalées tout-à-l'heure, des Gastéropodes, de beaux Peignes tantôt lisses et circulaires (*Pecten disciformis*), tantôt couverts de côtes rayonnantes (*pecten aquivalvis*), des Pholadomyes, des Rhynchonelles et des Térébratules. C'est

sur ce point que nous avons découvert, il y a quelques années, les débris d'un Oursin fort rare, que nous avons dédié à M. Moreau sous le nom de *Rhabdocidaris Moraldina*.

Cette assise, dont l'épaisseur moyenne ne dépasse pas cinq mètres, sert de base aux calcaires bitumineux employés à la confection du ciment de Vassy. Ces calcaires, exploités à ciel ouvert, derrière l'usine et sur une profondeur d'environ douze mètres, sont d'une couleur bleuâtre et forment des bancs de quinze à vingt centimètres de hauteur, et séparés par des couches très épaisses d'une argile schisteuse, noirâtre, propre à la fabrication de la tuile. Le banc le plus inférieur est plus épais que les autres et fournit le meilleur ciment. Cet ensemble de couches est traversé par de beaux filons de chaux carbonatée blanche, cristallisée et accompagnée souvent de pyrites de fer. L'origine de ces filons paraît plutonique, et leur direction générale est celle du soulèvement de la Côte-d'Or.

Les calcaires bitumineux renferment une assez grande quantité de fossiles intéressants : des Ammonites parmi lesquels nous citerons l'*A. Desplacéi*, très variable dans ses ornements, et l'*A. heterophyllus*, remarquable par ses vastes proportions, des Nautilus, des Belemnites, des Peignes, des débris assez fréquents de Plesiosaure et d'Ichthyosaure. La plupart de ces fossiles sont recouverts d'une légère couche pyriteuse qui leur donne une belle couleur bronzée, et les fait vivement rechercher des collecteurs. Dans les argiles schisteuses intercalées entre les bancs calcaires, il n'est pas rare de rencontrer, à l'état charbonneux, des troncs d'arbres aplatis, de trois ou quatre mètres de longueur, que les ouvriers désignent sous le nom de *planches*, et dont la cassure terreuse ne présente plus aucune trace d'organisation.

Au-dessus de ces calcaires bitumineux se développent encore des ar-

giles schisteuses d'une puissance de 50 mètres environ, avec quelques bancs de calcaires subordonnés, mais la nature de ces calcaires et de ces argiles n'est plus la même. A vingt mètres environ du sommet de la colline, existe, au milieu de ce dépôt, une zone très fossilifère où abondent les *Ammonites serpentinus*, *bifrons*, *cornu-copiae*, le *Trochus duplicatus*, le *Nucula Hammeri*, le *Leda rostralis*, le *Pecten pumilus*, le *Thrococalthus maetra*, et beaucoup d'autres encore. Bien que le point où affleure cette assise soit très restreint et qu'il ait été souvent exploré, il est bon de s'y arrêter quelques instants ; on est presque certain d'y recueillir des espèces intéressantes. Ici se termine le lias : les différentes assises que nous avons rencontrées depuis Avallon constituent les étages SINEMURIEN, LIASIEN et TOARCIEEN de d'Orbigny ; tout en présentant des faunes très distinctes, ils forment certainement un même groupe, et offrent un ensemble de caractères qui ne permet pas de les séparer.

En revenant à Avallon par la route de Sauvigny, nous retrouvons la même série de couches. Les assises à *Ostrea cymbium*, sur la droite, au milieu d'un petit bois dont le nom nous échappe, sont l'objet de plusieurs exploitations ; les caractères de la roche sont les mêmes qu'à Vassy et le fossile dominant est encore l'*Ostrea cymbium*. En se rapprochant d'Avallon, les calcaires à *Ostrea arcuata* reparaissent : à cent cinquante mètres environ dans les terres, sur la gauche de la route, des carrières sont ouvertes ; les fossiles sont plus abondants encore que sur la route de Lucy-le-Bois, et quelques heures suffisent pour faire une ample moisson de Bellerophonites, de Cardinies, de Pholadomyes, de Spirifères, de Térébratules, de Pentacrinites. L'*Ammonites bisulcatus* atteint des dimensions colossales, et nous avons nous même recueilli, dans ces carrières, des exem-

plaires dont la taille dépasse soixante centimètres.

Un terrain curieux et que le géologue, dans la course que nous venons de lui indiquer, n'a pu suffisamment étudier, c'est l'infra-lias et ses différentes assises : malheureusement ces couches n'ont que peu d'épaisseur ; elles affleurent aux environs d'Avallon sur un petit nombre de points, et, comme nous l'avons déjà dit, ces affleurements sont parfois assez difficiles à saisir. Il y a quelques années, la nouvelle route d'Auxerre, à trois ou quatre cents mètres d'Avallon, vers le Vault de Lugny, offrait sur la droite, dans les fossés, un assez beau développement des lumachelles de l'infra-lias et des argiles qui les accompagnent. On pouvait y recueillir de larges dalles couvertes de Cardinies et sur lesquelles se montraient également, bien que plus rarement, des Peignes, des Limes, des Plicatules, des Moules et des Térébratules. C'est en cet endroit que M. Deschamps, ancien pharmacien à Avallon, avait rencontré, lors de la confection de la route, un Oursin rarissime, l'*hemipeditina sertalis*. le seul exemplaire signalé jusqu'ici dans notre département, et d'autant plus précieux qu'il établirait une concordance entre ces couches et celles que M. Leymerle venait de décrire dans le Mont-d'Or lyonnais, sous le nom d'infra-lias. Aujourd'hui les fossés de la route sont en partie remplis ; le gisement a beaucoup perdu de son intérêt, cependant l'année dernière nous y avons recueilli encore plusieurs espèces ; mais tout fait présumer que d'ici à quelques années cet affleurement aura disparu comme bien d'autres : et qu'on retrouvera à peine, sur ce point, des vestiges de lumachelles. Aussi ce que nous conseillons avant tout au géologue qui désire étudier les environs d'Avallon, c'est d'aller, en arrivant, trouver M. Moreau. Le nom de M. Moreau est intimement lié à la géologie d'Avallon. Savant aussi dis-

tingué que modeste, il connaît dans tous ses détails un pays qu'il a visité et décrit tant de fois; il n'ignore aucune carrière, aucun ravin, aucun affleurement, et si quelque chose égale son savoir, c'est la bienveillance avec laquelle il s'empresse toujours de vous faire part du résultat de ses recherches et de ses observations. Depuis l'époque où, vers 1825, M. Moreau a fait avec M. de Bonnard, son illustre maître, ses premières courses géologiques aux environs d'Avallon, je ne saurais dire combien de géologues de France, d'Allemagne et d'Angleterre, sont venus frapper à sa porte et lui demander d'être leur guide, et tous sont revenus très satisfaits de ce qu'ils avaient vu et appris.

RÉSUMÉ HISTORIQUE.

Avallon est incontestablement l'*Aballo* des pièces de monnaie antiques dont on connaît cinq ou six exemplaires. Il figure sous ce nom, comme on l'a vu plus haut, dans l'itinéraire d'Antonin et la Carte de Peutinger. Il est appelé, au vi^e siècle, *Cabalonenm castrum* par le moine Jonas, et, au x^e, *Avalonem castrum* par Flooard. On ne sait rien de son histoire et de son importance dans ces premiers temps, si ce n'est qu'il avait déjà, au vi^e siècle, des écoles publiques dans lesquelles fut élevé celui des saints du nom de Germain qui fut depuis évêque de Paris, et que le pays avallonnais, *pagus avalensis*, qui avait fait partie du territoire éduen, suivit comme lui, dès le v^e siècle, le sort de la Bourgogne, qui tantôt avait ses rois particuliers, tantôt était réunie au royaume d'Austrasie, jusqu'au ix^e siècle où elle eut des ducs héréditaires jusqu'en 1475. Avallon est nommé dans deux capitulaires, le premier de 806, par lequel Charlemagne le donne avec l'Auxois, *pagus alistiensis*, à son fils Louis le Débonnaire, et le second, de 817, par

lequel Louis le transmet à son fils Pépin. Le château d'Avallon, qui gardait les défilés du Morvand, avait sans doute une grande valeur, puisqu'il fut, vers 931, une cause de brouille et de guerre entre le duc de Bourgogne Gislebert et le roi Raoul, son beau-frère, qui s'en était emparé pour le réunir au comté d'Auxerre. Les événements du siècle suivant constatent encore cette haute importance. Le duc Henry le Grand étant mort sans enfants, en 1002, le roi Robert, son neveu, vient trois ans après, avec une armée nombreuse, pour enlever le duché de Bourgogne à Othon Guillaume, beau-fils et donataire de Henry, et, après avoir vainement attaqué Auxerre, il s'arrête devant Avallon qu'il ne peut prendre qu'après trois mois de siège et seulement par famine, selon le récit des vieilles chroniques, plus croyables sans doute que les crédules annalistes des siècles ultérieurs qui content gravement que les murailles de la place tombèrent tout-à-coup au chant des hymnes, comme celles de Jéricho. La ville n'en fut pas moins dévastée et la plupart des habitants massacrés; impitoyable cruauté qui pesait sans doute encore bien des années après sur la conscience du dévot monarque, car on le voit, en 1022, faire distribuer quinze livres d'or à ceux qui avaient survécu et nourrir ceux d'entre eux, au nombre de 300, qui étaient encore dans la misère. Après la mort de Robert, son second fils, du même nom que lui, devint la tige d'une nouvelle branche de ducs de Bourgogne, et Avallon, dont il s'était tout d'abord emparé, fut relevé de ses ruines et de nouveau fortifié.

Cependant les habitants étaient serfs de corps et de biens. Ils appartenaient à trois maîtres différents. Le duc en possédait une partie, d'autres étaient serfs de l'abbé de Saint-Martin, et d'autres, enfin, des chanoines de Saint-Lazare. Le duc Eudes III affranchit les siens et leur donna la

charte de commune que les habitants de Vézelay venaient d'obtenir, des moines, leurs seigneurs, et que ces derniers ne tardèrent pas à retirer. Celle d'Avallon avait sans doute été payée à leur duc, qui, se disposant à partir pour la quatrième croisade, avait de grands besoins et faisait argent de tout. C'est ainsi qu'en 1187, les habitants de Dijon avaient obtenu une charte semblable de Hugues III, son père, à la veille de son second voyage en Terre-Sainte, et que lui-même, à son retour, ayant grand besoin de réparer les brèches faites à ses finances par son expédition d'Orient, donna, en 1203, une charte de commune à la ville de Beaune. L'abbé de Saint-Martin d'Avallon suivit, en 1110, l'exemple du duc et affranchit ses sujets. Les chanoines de St-Lazare furent plus récalcitrants. Ils ne cédèrent que beaucoup plus tard, sur l'insistance du duc Hugues IV, et encore n'accordèrent-ils pas toutes les franchises qu'il réclamait. « Le clergé regardait alors l'établissement des communes comme odieux, en ce qu'il diminuait son autorité. On voit même l'abbé Guibert les nommer exécration, *execrabilibus communiis*. » Cette observation est d'un prêtre du siècle dernier, l'abbé Courtépée (1). Les habitants acquéraient ainsi le droit qu'ils ont conservé jusqu'en 1790, de nommer quatre échevins pour régir, gouverner, manier, administrer la ville et subvenir à ses affaires et négoce, celui de présenter au choix du roi un capitaine ou lieutenant pour leur défense, et, quand le Tiers-Etat fut admis aux Etats de Bourgogne, ce qui eut lieu à partir du quatorzième siècle, ils y envoyèrent deux députés.

L'église de Notre-Dame, qui avait été donnée à l'abbaye de Cluny par le duc Hugues I^{er} en 1077, un an avant

qu'il ne se retirât dans cette abbaye pour y passer sous le froc les quinze dernières années de sa vie, était fort riche. Elle avait ses trésors, tant aux libéralités des princes qu'aux pèlerinages immenses qu'attirait le chef de Saint-Lazare qu'elle prétendait posséder, et que cependant une sentence de l'official d'Autun de 1487 déclara être une fausse relique. On peut juger de sa richesse par l'inventaire de ses ornements que relate la charte de 1077 ; une table d'argent, deux croix d'or et deux d'argent, un encensoir d'argent, trois calices d'argent et un d'or, trois patènes d'argent et une d'or, cinq chasses d'argent et une d'or, une algière d'argent, une couronne d'argent, deux écrins, une table et onze coffres en ivoire, vingt-deux reliquaires d'or et quatorze d'argent, une statue de la Sainte-Vierge avec une couronne et des bracelets d'or, une statue de saint Lazare en or, etc., etc. Peu d'années après, l'église fut reconstruite avec une rare magnificence sous le vocable de Saint-Lazare. Le peu qui en reste, rapproché des descriptions de son ancien état, montre que c'était, en effet, une éclatante merveille de sculpture et d'architecture.

Tous les trésors qui y étaient réunis furent peut-être pillés par les Anglais en 1359, quand le roi Edouard III arriva dans le pays avec son armée qui y passa une partie de l'hiver, après avoir pris et dévasté la ville de Tonnerre. Les chroniques racontent qu'il occupa Montréal et qu'il tint une partie de l'hiver son quartier-général à Guillon, « et toujours couraient ses maréchaux et ses coureurs le pays, ardent, gâtant et pillant tout en tour eux. » A la vérité aucune d'elles ne parle d'Avallon, mais est-il probable qu'une armée entière soit restée un mois tout près d'une petite ville qui contenait tant de richesses, sans l'attaquer et la prendre. Ce qui paraît avéré, c'est qu'au commencement du xv^e siècle, ses tours et ses

(1) Désorganisation du Duché de Bourgogne, t. I, p. 161.

remparts étaient en ruine, car en 1419 et 1521 les ducs de Bourgogne Jean et Philippe-le-Bon lui accordèrent des octrois pour plusieurs années, afin d'en employer le produit aux travaux des fortifications. Elles ne lui servirent guère pour se défendre, car en 1433 elle fut surprise et occupée par un chef de bandes appelé Jacques d'Espailly, et surnommé Fort-Epice, habile aventurier, hardi soldat et impitoyable pillard, qui guerroyait pour le roi Charles VII. Il la garda huit mois et y fut assiégé par le duc de Bourgogne en personne, qui en reprit possession après un siège de six semaines. Les faubourgs avaient été brûlés et détruits dans cette guerre et la population diminuée de plus de moitié par les massacres, la misère et la fuite. Pillés et ruinés par les bandes françaises, les Avallonnais le furent peut-être plus encore par les soldats du duc. Il fallut ensuite pendant bien des années faire de grandes dépenses pour relever les remparts de la ville, abattus en partie par la sape et le bélier des assiégeants, et qu'en attendant, pour mettre la ville à l'abri d'un nouveau coup de main, on entourait d'une palissade, reliée par des fagots d'épine. Cependant, une fois la paix rétablie, Avallon sortit de ses ruines, les habitants revinrent, et, avec la tranquillité et le travail, l'aisance reparut dans son sein. Vingt ans après le terrible siège de 1433, on élevait la tour carrée qui subsiste encore aujourd'hui au centre de la ville, pour y placer le guet et une horloge, et l'on se mettait à paver les rues. Un siècle plus tard, en 1543, la population avait presque triplé. Les guerres de religion vinrent enrayer de nouveau cette prospérité. Il fallut encore réparer à grands frais les fortifications endommagées faute d'entretien, acheter des armes et des munitions, faire le guet sur les remparts et souder une garnison qui « vivait à dis-« crétion et sans rien payer. » En 1569 on eut à soutenir un court siège

de l'armée que le duc Wolfgang des Deux-Ponts conduisait dans l'ouest au secours des protestants. Les faubourgs furent encore en partie brûlés, mais l'assaut fut repoussé, pendant que le duc se gorgait à tel point des bons vins du pays, qu'il en mourait quelques semaines plus tard.

La Ligue causa plus tard de grands troubles dans la ville. Les ligueurs s'en emparèrent en 1590, en chassèrent les magistrats royaux et y tinrent garnison. L'année suivante, le maréchal d'Anicourt tenta de la reprendre, en faisant sauter à la mine une des portes. Mais les partisans de la Ligue défendirent énergiquement leurs rues et en chassèrent les assaillants. Ce fut un grand triomphe pour le parti. On l'attribua à un miracle de l'archange saint Michel et l'on fonda une procession annuelle dite *de la Saucisse* par allusion au saucisson de poudre dont la mine avait été bourrée. Mais quatre ans plus tard, l'ardeur ultra-catholique étant calmée par l'abjuration de Henri IV, les habitants ouvrirent leurs portes au comte de Rochefort, gouverneur de Vézelay, qui fit prisonnière, presque sans coup férir, la garnison des ligueurs, et la procession de la Saucisse fut abolie, pour faire place à celle de la Délivrance, que les mêmes fidèles suivirent avec la même dévotion.

Le xvi^e siècle avait été funeste aux monuments de la ville. En 1589 la foudre avait brûlé le grand clocher de Saint-Lazare, et la tour qui le supportait, fort endommagée elle-même, ne subsista ensuite que quarante-quatre ans. Le petit clocher central de la même église fut lui-même frappé par le tonnerre en 1595 et disparut six ans plus tard dans une tempête.

La peste fit de grands ravages à Avallon de 1531 à 1537. Dans cette dernière année on enterra 700 personnes dans des cimetières improvisés aux Chaumes et à la Morlande. Par un bienfait de la Providence,

c'est peu après cette époque, en 1664, qu'un généreux Avallonnais, le président Odebert, fonda et dota avec une noble munificence son collège, qui subsiste encore aujourd'hui, et enrichit son hôpital d'un capital considérable.

Il n'y eut dans le cours du XVIII^e siècle que peu d'événements importants pour Avallon; la reconstruction en 1713, dans de belles proportions, de l'hôpital richement doté par le président Odebert; celle de l'hôtel de ville en 1770, et en 1791 la démolition de l'église de Saint-Julien, dont les fidèles paroissiens y soutinrent contre les démolisseurs un siège de huit jours, digne d'un plus heureux succès, et qui a été récemment si bien raconté par M. Bardin dans le bulletin de la Société d'Etudes.

Terminons en citant quelques vieux usages que le siècle dernier avait abolis à Avallon. D'abord le guetteur de nuit qui, avec ses deux sonnettes, allait crier l'heure dans les rues et avertir ceux que son passage éveillait « de prier pour les trépassés. » On le retrouve encore aujourd'hui dans plusieurs de nos villes du Nord. Puis « le fantôme de carême-prenant, » que l'on promenait le mercredi des Cendres dans une procession religieuse où marchaient les prêtres comme à un véritable convoi. La cérémonie se terminait par une messe de *requiem* en l'honneur du carnaval défunt. Et enfin la liturgie locale, et d'une poésie plus élevée, de la messe de Pâques-fleurie (le dimanche des Rameaux), où l'on faisait pleuvoir sur la tête du peuple des gâteaux renommés dans le pays et que l'on appelle des oublies, en même temps qu'on rendait des oiseaux à la liberté sous la voûte de l'église.

On vante, non sans raison, l'esprit affable des Avallonnais. Leur goût pour le métier de la guerre est manifesté par ce phénomène de trois maréchaux sortis de leur sein, Chastellux, Vauban et Davout. Il faudrait peut-

être ajouter un quatrième nom à cette liste, celui du maréchal de La Madeleine de Ragny, et partager avec l'arrondissement de Tonnerre l'honneur d'avoir produit Davout, quoiqu'il soit né dans l'arrondissement d'Avallon, s'il est vrai que, comme le dit l'abbé Courtépée en son t. 5, p. 433, sa famille était originaire de Noyers et issue de la forte et illustre race des barons qui ont possédé cette ville depuis le XI^e siècle jusqu'au XVI^e.

MONUMENTS RELIGIEUX.

SAINT-JULIEN. Petite église, de fondation fort ancienne, mais reconstruite en 1520. Elle s'élevait sur le milieu de l'emplacement qu'occupe actuellement la place du marché, ou Place Saint-Julien. Plusieurs fois endommagée par le feu du ciel cette église fut démolie en 1793.

L'historique de la démolition a été raconté par M. l'abbé Gally dans une très intéressante et curieuse notice, accompagnée de dessins pouvant donner une idée de l'édifice et de la haute flèche qui le surmontait.

Cette petite église fut établie, lors de sa construction primitive, en dehors de l'enceinte fortifiée du château et au milieu du quartier qui s'était formé le long de l'ancien chemin romain; elle fut probablement la deuxième église construite à Avallon.

Durant les premiers temps du moyen âge ce fut un usage presque constant d'établir la principale église dans l'enceinte du château destiné à défendre la ville. On mettait ainsi l'édifice religieux à l'abri d'un coup de main. Cette disposition se retrouve à Avallon, de même que nous l'avons trouvée à Joigny et Auxerre. Cette première église d'Avallon, consacrée à Notre-Dame, fut mise plus tard sous le vocable de Saint Lazare.

SAINT-LAZARE. Pour bien faire comprendre la description de cette belle

église. il serait nécessaire que nous puissions placer sous les yeux de nos lecteurs plusieurs plans d'ensemble et de nombreux dessins de détails. Nous n'avons à notre disposition, quant à présent, que la lithographie qui accompagne une notice sur la ville et l'église d'Avallon, par M. Quantin, et publiée dans l'*Annuaire* de 1852.

Nous remonterons, tout d'abord, aux premières années du XI^e siècle. « En l'an 1002, le roi Robert s'empara d'Avallon après un siège de trois mois. — En l'an 1022, le même prince, touché de la misère des Avallonnais, les aida à relever leur ville. » On voit, par cette citation, qu'en 1002 la ville et le château d'Avallon étaient assez bien fortifiés pour résister pendant trois mois aux attaques d'une armée. « La ville fut démantelée et pillée. »

C'est à cette époque que nous pensons devoir faire remonter la ruine d'un très petit édifice religieux dont les débris ont été retrouvés, en 1861, sous l'emplacement du maître-autel de Saint-Lazare. Le sol ayant été abaissé et fouillé pour pouvoir consolider les murs du sanctuaire, on mit à découvert l'entrée d'un caveau, ou très petite chapelle souterraine, dont l'entrée était tournée vers l'est. Par les soins et aux dépens de la Société d'études d'Avallon, cette antique chapelle vient d'être consolidée. Un escalier placé derrière le maître-autel permettra de descendre facilement dans cette petite crypte au-dessus de laquelle on reconstruisit, vers l'an 1080, une église plus grande « à cause du grand concours de peuples qu'il y avait, ordinairement pour honorer la nouvelle relique de Saint-Lazare. » De cette église neuve il reste encore le chœur, voûté en quart de sphère, et aussi plusieurs arcades en plein-cintre, enclavées dans le mur, du côté nord, de la nef de la chapelle de Saint-Pierre, autrefois église paroissiale. Deux de ces

mêmes arcades sont soutenues par une grande console en pierre fort curieuse, et dont nous regrettons de ne pouvoir, dès cette année-ci, donner un dessin. Le plan de l'édifice rappelait le type des basiliques. Il subsiste également de ce vieil édifice les deux chapelles, en demi-cercle, qui terminaient les deux bas-côtés; ceux-ci furent en partie conservés dans la reconstruction de la grande nef et des bas-côtés vers la fin du XII^e siècle, ainsi qu'on peut le reconnaître facilement.

Durant les premières années du XII^e siècle, époque où l'église d'Avallon dépendit de la puissante abbaye de Cluny, celle-ci fit élever une magnifique façade, dont nous ne voyons plus que deux portails. (Voir l'*Annuaire* de 1852.) Ces deux portails sont des chefs-d'œuvre de sculpture décorative. Leur ornementation peut être comparée à tout ce qu'il se fit de plus riche en Bourgogne durant le XII^e siècle. On y remarque une adresse de ciseau extraordinaire, et dont nos plus habiles ornemanistes approcheraient difficilement. On admire notamment des colonnes torses, taillées avec une rare perfection, et des détails de chapiteaux d'une élégance infinie. Malheureusement les intempéries des saisons, depuis six siècles, les huguenots et les démocrates, en quelques instants, et plus récemment un digne ecclésiastique, croyant « restaurer et nettoyer » les portails de son église, ont dégradé, mutilé, brisé, retailé une foule de sculptures charmantes. Des bas-reliefs entiers, des statues colossales, un grand nombre de statuettes sont tombées sous les coups de briseurs d'images, et, ce qui est plus regrettable encore, sous le marteau et le ciseau de quelques tailleurs de pierre.

Si nos lecteurs veulent bien jeter un coup d'œil sur le dessin publié en 1852, ils reconnaîtront immédiatement l'ensemble monumental et riche de ces deux portails, ainsi que les

mutilations qu'ils ont éprouvées, notamment dans le tympan et le linteau.

Une très mauvaise gravure de l'ouvrage de dom Plancher « *Histoire de Bourgogne*, tome 1^{er}, » semble faire reconnaître dans le tympan du grand portail un « Christ bénissant » deux anges et les symboles des évangélistes. Les deux arcades plein-cintre qui soutiennent le linteau, qui sans doute s'était fendu, en 1589, datent de cette époque. C'est probablement vers le même temps qu'on boucha à moitié le petit portail de droite; on enclava dans la muraille une longue inscription en lettres gothiques dont M. Moreau a publié le texte dans le *Bulletin de l'Yonne*, année 1852.

On voit, à gauche du grand portail, de larges piliers ou contreforts, soutenant les aneles d'un clocher, haute tour carrée, construite sur l'emplacement du petit portail de gauche, et qui fut ruinée par la foudre en 1589, puis renversée de nouveau en 1633 par un ouragan. « Ce fut à la suite de ces désastres que le chapitre releva, tant bien que mal, le haut du portail qui avait été écrasé, et la tour. »

Des travaux considérables de restauration sont en cours d'exécution. Ces travaux ont commencé par le débâlement du sol de l'église qui avait été relevé à plus d'un mètre de hauteur et qui cachait, par cela même, les bases des colonnes. Les vieilles tombes formant l'ancien dallage seront soigneusement replacées. Le mausolée d'Hercule de Chastellux et d'Anne de Bléigny, sa femme, sera convenablement restauré et placé dans une chapelle ainsi que l'inscription sur marbre noir qui avait remplacé, dans le chœur, les deux statues des défunts, lesquelles furent enfouies dans les matériaux de remblai destinés à relever le niveau du dallage de l'église, en 1742. L'œuvre de restauration est entreprise à l'aide de souscriptions particulières. Le but

est de consolider quelques parties très compromises, et aussi de rendre à la vénérable église son aspect primitif à l'intérieur, cruellement amoindri par d'imprudentes et d'ignorantes mains.

Nous attendrons, pour compléter notre description, que la restauration de l'édifice soit terminée. Disons seulement que la nef et ses bas-côtés appartiennent à la plus belle époque ogivale de la Bourgogne.

Le style architectural de l'école de Bourgogne à la fin du XII^e siècle est remarquable par l'élégance qu'il donna à la sculpture décorative, imitation de l'art antique de Rome. On reconnaît dans l'ensemble de la grande nef de l'église de Saint-Lazare l'œuvre d'une colonie d'ouvriers venue de Cluny.

Terminons cette note provisoire sur l'ancienne église collégiale d'Avallon en disant quelques mots d'une grande chapelle qui est contiguë à l'église de Saint-Lazare et qui, autrefois, se nommait église de Saint-Pierre; c'est aujourd'hui la chapelle de la Sainte-Vierge. C'est une grande nef voûtée en pierre à nervures ogivales de la fin du XV^e siècle, reconstruite sur les piliers d'une très ancienne église.

On remarque près de l'autel un tableau représentant la *résurrection de Lazare* dans le style italien du XVI^e siècle. On lit dans le bas de ce tableau qui n'est pas sans mérite : *EX-DONIS. PETRI-CAPPELLI. AVALONENSIS-RECEPTOR. 1637.*

Signalons à l'attention des visiteurs la belle croix finement sculptée en pierre qu'on a placée provisoirement au-dessus du portail de la chapelle, à l'extérieur, et dont la provenance est inconnue; style du XVI^e siècle.

SAINT-MARTIN. Cette église paroissiale est située à peu de distance à l'est de la place du Grand-Cours ou place Bourbon. Sa façade, d'ordre dorique, est lourde d'ensemble. Un

'petit portail, d'ordre Ionique, donne entrée dans la nef. Celle-ci, voutée en plein cintre, est régulière et assez grande, mais n'offre aucun intérêt archéologique. Cette église, bâtie vers 1650, faisait partie d'un couvent de Visitandines « beau et bien bâti » (dit l'abbé Courtépée) où les religieuses restèrent jusqu'en 1790. Leur première supérieure, à Avallon, fut Hélène de Chastellux, fille d'Olivier, comte de Chastellux, dont nous parlons page 226.

Des travaux considérables de restauration et d'agrandissement furent faits, il y a une dizaine d'années, à l'église de Saint-Martin.

Vis-à-vis de cette église, on remarque la belle et longue promenade des Capucins, et aussi la façade assez laide du théâtre.

L'ancienne église de Saint-Martin est située vers l'extrémité du faubourg de ce nom, un peu à l'écart sur la droite. C'est un très ancien édifice bâti sur le bord de la voie romaine d'Autun à Sens. On a pensé qu'il fut élevé sur l'emplacement d'un temple antique, près d'une fontaine qu'on voit encore.

L'église actuelle semble avoir été reconstruite vers la fin du XI^e siècle, ou les premières années du XII^e. Elle était en forme de croix latine; la nef est démolie, mais les bras de la croix et l'abside présentent encore, malgré leur état de dégradation, un exemple intéressant de l'architecture romane dans l'Avallonnais. On remarque notamment les modillons variés qui bordent la corniche.

L'intérieur de l'édifice est divisé en un grand nombre de chambres destinées au logement des soldats en passage. Il est très regrettable que l'éloignement ou l'isolement de ce vieil édifice ait été, il y a quelques années, une cause de délaissement.

A peu de distance, à l'est de cette église, fut construit, vers 1610, un couvent de Minimes, sur l'emplacement d'une maison forte appartenant

à la famille Odebert, et sur le bord d'un vaste étang aujourd'hui très amoindri par la culture. L'ancienne chaussée fut élargie pour le passage de la grande route de Lyon.

Cet étang est alimenté par un petit cours d'eau prenant sa source à peu de distance du village de Sauvigny-le-Bois, et vient passer au fond du vallon profond et pittoresque bordé de rochers au pied desquels le faubourg de Cousin-la Roche s'est établi. Le panorama que publie l'Annuaire montre ce curieux et agreste vallon dans la plus grande partie de son étendue.

MONUMENTS DIVERS.

CHATEAU. Si, dans les annales Avallonnaises, il est quelquefois question du château, c'est toujours en termes fort laconiques, et il est très difficile de se faire une idée exacte de l'aspect que devait présenter cette construction. Tout a disparu, ou au moins nous ne connaissons rien qui puisse, avec certitude, nous montrer ce que fut la demeure des ducs de Bourgogne. Son emplacement englobait les terrains occupés actuellement par le collège et le couvent des Ursulines au nord, le tribunal et la maison de détention, à l'ouest, et par les églises de Saint-Lazare et Saint-Pierre à l'est. Le côté sud, c'est-à-dire celui qui touche à la Petite porte pouvait, selon toutes les probabilités, être occupé par le château ou donjon. Cette demeure seigneuriale ne devait être qu'une grosse tour semblable à celle qui subsiste encore à Villeneuve-le-Roi, et pareille, également, à l'ancienne Grosse-Tour de Sens, démolie seulement en 1784. D'autre tourelles de moindre importance devaient, à Avallon, compléter la résidence des ducs de Bourgogne. La principale entrée était placée à l'endroit où s'élève la tour de l'Horloge; la poterne occupait l'emplacement de la Porte-Bocquillot, ou Petite-Porte. L'escarpement des rochers à l'est, au sud et à

l'ouest donnait à la muraille d'enceinte qui les couronnait une très grande force. Cet escarpement a été très amoindri lors qu'on traça, vers 1773, la nouvelle route de Lorme et aussi par l'établissement de la petite esplanade ou Terreau de la Petite-Porte.

Le panorama que nous publions peut donner une idée de la forte position qu'occupait l'ancien château d'Avalon.

COLLÈGE. Cet établissement est situé à quelques pas à l'ouest de la tour de l'horloge. Restauré à diverses époques et reconstruit presque entièrement en 1654 à l'aide des libéralités de Pierre Odebert, de famille avallonnaise, né à Dijon, vers 1574, et premier président aux requêtes du palais. « Le buste du président, exécuté à Dijon moyennant 105 livres, par le sculpteur Tassin, avait été placé selon les intentions de la ville, sur la grande porte du Collège. Il en fut enlevé à l'occasion de la reconstruction de cette porte en 1769. » C'est la porte actuelle, d'ordre toscan, et sur laquelle on lit COLLEGIUM ODEBERTINUM, D.N.E. X.N.E. Les bâtiments n'offrent aucun intérêt architectural.

Les RR. PP. de la doctrine chrétienne furent chargés de l'enseignement depuis l'année 1666 jusqu'en 1792.

FONTAINES. Nous ne parlerons ici que des fontaines qui prennent leur source dans le massif même de la montagne d'Avalon. Les eaux de ces fontaines, soigneusement recueillies, durant le moyen-âge, dans de petits bassins en pierre, recouverts d'une voûte, n'ont pas cessé d'être utilisées. La plus remarquable et la plus importante de ces sources est celle qui sort des rochers de la Morlande, à mi-côte.

Malgré l'abondance et la qualité des eaux nouvellement amenées à Avalon, c'est toujours à la source de la

Morlande que les « gourmets. » vont chercher leur eau.

HALLE. Elle est située à peu de distance de l'ancienne porte auxerroise. C'est une lourde et pauvre construction, faite en 1772, et d'un aspect triste et délabré.

Nous avons dit déjà que la place du marché occupe l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Julien.

Le champ de foire est établi le long du Grand-Cours. Ce terrain a été nivelé il y a quelques années.

HOPITAL. Vaste bâtiment situé vers l'extrémité de la promenade du Grand-Cours et au bout de la rue des Odebert. Il fut construit aux frais de la ville en 1793 sur l'emplacement de l'ancien grand-cimetière. Le président Pierre Odebert lui fit don, en 1659, d'une somme de 30,000 livres. L'ensemble extérieur de l'édifice ne présente rien de particulier à signaler.

HOTEL-DE-VILLE. Situé dans la grande rue et vis-à-vis de la place Saint-Julien, cet édifice, reconstruit en 1770, présente une façade assez régulière, mais qui semble plutôt appartenir à une maison particulière qu'à un monument public. Deux culasses de canons en fer forgé, munies de leurs anneaux, sont placées en guise de bornes aux côtés de l'entrée. Ces deux « gardiens » semblent dater du XVI^e siècle.

La bibliothèque, très riche en documents locaux, est établie dans le second étage de l'Hôtel-de-Ville.

PLACE SAINT-JULIEN. Cette place a été agrandie de tout l'emplacement qu'occupait l'église de Saint-Julien. On y remarquait il y a quelques années la façade d'un très vieux édifice désigné comme étant la résidence des anciens ducs de Bourgogne. Les dépendances de cette demeure portent le nom de COUR-CATIN, qui est celui de

« Nicolas Catin, chevalier et capitaine de cent hommes d'armes qui l'occupait sous les ordres des ducs de Bourgogne, » il ne subsiste de l'ancien bâtiment qu'une tourelle d'escalier et quelques pans de murs, datant du xv^e siècle (?), enclavés dans des constructions récentes.

PORTS. Deux ponts de pierre traversent le Cousin. Le plus important est celui qui fut bâti en 1775, pour le passage de la nouvelle route allant à Lormes par Chastellux. C'est un bel ouvrage d'art et remarquable par l'obliquité de ses deux piles centrales mises ainsi dans le « fil » de l'eau, avant la rectification des rives.

L'ancien pont était en bois, un peu plus sur la gauche, et le chemin, après avoir côtoyé la rivière durant quelques pas tournait pour monter par une pente rapide dans le petit vallon que la route actuelle laisse sur la droite.

Le Pont-Claireau, situé à l'extrémité du faubourg de Cousin-la-Roche est de reconstruction toute récente. Le site qui l'environne est on ne peut plus pittoresque. Un grand banc de rochers que notre panorama montre en partie, le domine, et le Cousin, qu'une retenue ou barrage relève, y forme une belle cascade.

Nous ne savons trop si nous devons considérer comme pont la grande arche, de construction hardie, qui traverse le Cousin pour porter d'une rive à l'autre les tuyaux des précieuses fontaines d'Avallon, alimentées par les trois cours d'eau de l'Étang du Chapitre, de Montmain et d'Aillon, tous trois prenant leur source dans le grand plateau granitique couvert d'épaisses forêts qui s'étend au sud d'Avallon et que traversent les routes allant à Lormes et à Quarré-les-Tombes.

Ce beau travail est dû à M. l'ingénieur Belgrand.

PORTES ET PROMENADES. A l'égard

des vieux édifices l'abbé Courtépée dit : « On ne peut qu'applaudir au zèle des magistrats qui ont bâti un bel hôpital, élevé l'hôtel-de-ville, établi des lanternes, percé dans le voisinage des routes aisées, impraticables auparavant, formé des promenades publiques. Ils ont fait ouvrir la ville en abattant les vieilles portes, aussi obscures que massives, et n'ont rien, négligé pour la rendre plus commode et plus agréable ; il n'y manque qu'une fontaine publique, souvent projetée, et qui sans doute s'exécutera bientôt. » Le bon et savant abbé écrivait cela vers 1777.

Deux de ces « vieilles portes, aussi obscures que massives » s'élevaient à peu de distance de chacune des extrémités de Grand-Cours. Celle qui avait le plus d'importance était construite vers l'entrée de la Grande-Rue actuelle, et formait une sorte de petite forteresse défendue par des tours ; on la nommait la BASTILLE et la route venant de Dijon y aboutissait.

L'autre porte, dite Porte-Auxerroise, donnait sur le grand chemin d'Auxerre qui, autrefois, passait devant l'hôpital avant la rectification de la grande route de Paris et dont M. Déy a publié dans l'Annuaire de l'Yonne la curieuse histoire.

On remarque encore près de l'emplacement de cette porte une belle muraille surmontée de sa guérite de pierre, et nommée éperon en terme de fortification.

PORTE-NEUVE. Elle s'ouvrait dans les murs d'enceinte du côté de l'ouest. Près de là on remarque une ancienne maison, du xvi^e siècle, dont la façade donne sur une cour précédée d'une porte en plein cintre sur laquelle on lit ces mots gravés en gothique :

Je suis la porte, si aucun entre par moy il sera sauvé.

C'est une des très rares habitations

particulières offrant quelque intérêt pittoresque et architectural à Avallon.

PETITE-PORTE. C'est la seule porte de ville dont il reste quelque chose, c'est-à-dire deux lourds et gros plâtres en pierre de taille datant du siècle dernier. Ce n'était autrefois qu'une poterne dépendante du château ou forteresse d'Avallon. Elle fait face au midi et se trouve à l'extrémité de la ville au bout de la rue Bocquillot ; enfin c'est par cette même porte que sort la route d'Avallon à Lormes et en Nivernais. A droite on remarque une assez belle tour ronde datant du xv^e siècle, et à gauche la haute muraille d'un éperon surmonté de sa guérite en pierre. En face on remarque une promenade plantée de tilleuls et nommée Terreau de la Petite-Porte.

C'est ici, sur cette esplanade longue d'une cinquantaine de pas, que devront venir tous les amateurs de beaux sites et nous ne disons qu'une chose vraie en affirmant que le point de vue dont on jouit de cette petite promenade est le plus beau de tout le Morvan avallonnais, et bien certainement le plus inattendu pour les étrangers venus par l'ancienne route de Paris. On domine de plus de cent mètres, et par une pente escarpée, le fond de l'étroite vallée creusée par le Cousin, petite rivière torrentueuse prenant sa source au milieu des montagnes de Morvan. On voit se relever à 403 mètres de hauteur les grandes et pittoresques roches granitiques couvertes de beaux massifs d'arbres verts dépendant du parc des Alleux, belle habitation bourgeoise bâtie vers l'extrémité d'escarpements magnifiques et vers l'un des côtés d'un très-ancien camp retranché dont nous parlons page 216. A droite et à gauche, la vue s'étend sur la lisière de grandes masses de forêts de l'effet le plus pittoresque. Plusieurs maisons de campagne attirent les regards soit

par leur importance, soit par leur heureuse situation. A l'ouest et à une distance, à vol d'oiseau de 7 kilom., on remarque le sommet aplani de la haute montagne de Montmartre, dont nous avons parlé (Annuaire de 1850, page 309) à propos de la découverte, faite en 1820, de plusieurs statues antiques en marbre. Ces statues appartiennent à M. Ravizy, d'Avallon, promenade des Capucins, où elles sont déposées, dit-on. Nous avons eu le regret de ne pouvoir être admis à les voir.

Vers l'entrée de la ville d'Avallon, en arrivant d'Auxerre, on aperçoit à droite le Grand-Cours, belle promenade tracée en ligne droite, ombragée par des tilleuls, et bordée de murs d'appui. On remarque notamment l'escalier à large palier qui relie à la grande terrasse une seconde terrasse plus basse. Toutes deux furent établies vers 1775, sur l'emplacement des anciens fossés de la ville.

SOUS-PRÉFECTURE. L'hôtel de la sous-préfecture a été établi récemment dans une très belle habitation bourgeoise bâtie il y a peu d'années.

Le panorama que nous publions permet de reconnaître l'heureuse situation du beau jardin qui dépend de l'hôtel.

TOUR DE L'HORLOGE. C'est l'un des monuments civils les plus intéressants que notre département ait conservés. La Tour de l'Horloge, ou beffroi d'Avallon, fut construite par les avallonnais au-dessus d'une porte, dite de la Boucherie, et dépendant du mur d'enceinte du château, du côté de la ville. La tour, commencée en 1455, était finie en 1460, car une cloche du poids de 521 livres était placée dès cette époque sur la charpente de la toiture, sorte de flèche surmontée d'une lanterne à huit pans, ainsi que notre dessin le laisse entrevoir. Les charpentes furent faites par Nicolas Boulevault et Nichot-Michot. Le nom

du maçon est Jean Bery. Le tout coûta, dit M. l'abbé Baudiau, 306 liv. 10 sous, 1 denier. Nous ignorons ce que coûtèrent d'importants travaux de restauration à la toiture, il y a quelques années. La hauteur totale de l'édifice est de 42 mètres.

Situé sur le point culminant de la ville et à l'extrémité de la Grand-rue, la tour de l'horloge se compose de trois étages reliés entr'eux par un escalier placé dans une tourelle à l'un des angles de la tour. De belles fenêtres à croisillons de pierre donnent beaucoup de caractère à cet édifice, construit tout entier au-dessus d'une forte arcade plein cintre assez difficile à classer comme style archéologique. (xiv^e siècle?)

A quelques pas de cette porte une maison portant le n° 7 de la rue Bocquillot offre un aspect pittoresque dû à de jolies fenêtres en pierre à fines moulures du xv^e siècle. Sur le côté de la place Saint-Lazare une autre maison, à tourelle d'escalier, mérite aussi quelques instants d'attention (xv^e siècle).

Nous avons parlé page 213 de la maison de la cour Catin; nous ne connaissons plus rien à signaler en maisons anciennes.

TRIBUNAL. Cet édifice n'a aucun caractère spécial; il est installé dans une maison bourgeoise dont la façade est vis-à-vis des riches portails de l'église Saint-Lazare.

La maison de détention est contiguë au tribunal; les bâtiments que nous n'avons pas visités n'offrent rien, à l'extérieur, digne d'être signalé.

URSULINES. Le couvent des sœurs de cet ordre est situé à côté de la Tour de l'Horloge; c'est un édifice assez important construit vers 1629, époque où les Ursulines de Dijon envoyèrent plusieurs de leurs sœurs à Avallon. Celles-ci ne purent s'y établir qu'à la condition, dit Courtepée, qu'elles ne pourraient exiger

portion dans les bois communaux.

La façade principale de cet établissement, toujours occupé par les Ursulines, donne sur la grande rue et présente un bel aspect malgré d'assez nombreux remaniements. Une grande cour intérieure, bordée sur ses quatre côtés d'une galerie voûtée, rappelle bien les dispositions claustrales adoptées au moyen-âge. Ce vaste bâtiment, vendu pendant la Révolution et divisé en plusieurs lots, a perdu une grande partie de son aspect monumental. Un assez grand jardin s'étend à l'est jusques sur les anciens remparts de la ville.

EXCURSIONS PITTORESQUES.

FAUBOURGS de la vallée. Les faubourgs de Cousin-le-Pont et de Cousin-la-Roche forment deux agglomérations de constructions irrégulières, toutes deux établies sur la rive droite du Cousin. De nombreux moulins, des tanneries, papeteries, scieries, et d'autres fabriques encore, donnent à ce quartier, isolé ou plutôt enfoui dans l'étroite vallée du Cousin, une animation remarquable. Une longue rue étroite et tortueuse, à laquelle aboutissent une foule de petites ruelles qui témoignent de l'absence presque absolue de latrines publiques ou privées, traverse cette industrielle localité, mise en communication avec la ville par plusieurs grands chemins pavés, à pentes rapides tracées en lacets, et auxquels aboutissent une foule de petits sentiers passant souvent sur le revers escarpé des rochers.

En nous mettant au point de vue exclusivement pittoresque nous conseillons aux touristes de ne regarder ces deux faubourgs que du haut des « Terreaux » de la ville.

Excursion au CAMP-DES-ALLEUX. On suit la route de Lormes jusqu'aux premières maisons du hameau des PETITES-CHATELAINES, situé à 750^m du

pont du Cousin ; puis, prenant à gauche un grand chemin on arrive en quelques minutes à une longue allée droite bordée de mélèzes et qui fait partie de la propriété des Alleux. Cette avenue, longue de 230 mètres, aboutit au camp lui-même, dont l'emplacement est occupé par un massif de bois, un jardin et un verger dépendant d'une ferme bâtie à 150 mètres de la belle maison bourgeoise qu'on voit d'Avallon, si pittoresquement située au sommet des escarpements de roches de la vallée. Ce sont ces mêmes escarpements qui, à l'ouest, au nord et à l'est, bordent le camp des Alleux ; le quatrième côté, faisant face au sud, n'est séparé du plateau, aujourd'hui une belle prairie, que par un retranchement, ou levée, qui présentait une longueur de 350 mètres environ sur une élévation de 3 à 4 mètres. Cette levée de terre, sur laquelle ont poussé de beaux arbres, n'a pu être formée, comme au camp d'Avrolles, par les matériaux extraits d'un avant-fossé. Le roc est ici à fleur de sol, et c'est en ramassant la couche de terre végétale qui le recouvrait qu'on est parvenu à élever le retranchement, ou remblai, assez peu défensif que nous retrouvons encore sur les deux tiers de son étendue primitive, c'est-à-dire 250 mètres environ. Il n'est pas douteux que ce retranchement n'ait été, dès son origine, surmonté d'une rangée de pieux palissadés qui formaient la réelle défense du camp, qui, selon nous, ne fut jamais qu'un petit établissement militaire permanent, une sorte de « caserne » en plein vent.

La surface totale peut être évaluée à huit hectares et pouvait renfermer 4,000 hommes.

Enfin nous ne pensons pas que ce camp remonte au-delà du IV^e siècle de l'ère chrétienne.

Excursion à ORBIGNY. On descend

jusqu'au faubourg de Cousin-le-Pont. Le chemin passe sous la première arche du pont, longe la rive droite du Cousin, puis côtoie la base de grandes et belles roches forçant la rivière à décrire de brusques détours. Le site devient de plus en plus sauvage d'aspect, surtout au-delà du hameau des Ruats et vers l'embouchure du vallon qui s'ouvre sur la gauche, vis-à-vis du parc d'Orbigny, dont les grands massifs d'arbres verts couronnent les bancs de rochers escarpés au pied desquels passe le petit chemin tortueux que nous suivons. C'est l'un des sites des plus agréables que l'on puisse voir dans tout le Morvan avallonnais. On aperçoit à un kil. de distance le clocher de la belle église de Pont-Aubert dont nous parlerons en décrivant la route d'Avallon à Clamecy par Vézelay.

Excursion à MÉLUSIEN. Très-jolie course à 3 kil. d'Avallon, dans la vallée du Cousin. On traverse le faubourg de Cousin-la-Roche, mais au lieu de passer le Pont-Claireau on tourne subitement sur la gauche, au pied du bel escarpement de roches qui domine la rive droite du Cousin. Le chemin, serré entre la rivière et les roches, s'avance par de pittoresques contours vers la papeterie de la Vesvre, établissement important où l'on fabrique des cartons très-estimés. Un vaste circuit bordé de bois et de roches, de belles prairies traversées par le Cousin, divisé en plusieurs bras, enfin le hameau de Mélusien, blotti dans un petit vallon sur les rives d'un joli ruisseau, appellent l'attention et charment les yeux. La promenade peut se prolonger, toujours sur les rives tortueuses du Cousin, jusqu'à l'embouchure du ruisseau venant des beaux ETANGS de MARAULT, situés à 2 kil. plus loin. On peut alors revenir par l'ancienne ou la nouvelle route de Quarré-les-Tombes à Avallon. Distance moyenne, 8 kil.

Aussitôt après avoir dépassé le pont du Cousin, dont nous avons parlé page 214, la route remonte le côté nord de la vallée par une pente rapide, tracée en écharpe sur le flanc d'une haute colline rocheuse décrite déjà à propos du camp des ALLEUX, page 216. On domine, à droite, un frais et tortueux vallon que l'ancien chemin suivait par le fond; la tranchée actuelle ne date que de l'année 1766. Cette côte est longue, dange-reuse et très fatigante. Après 4 kil. de montée, on passe au hameau des PETITES-CHATELAINES, puis, 1,500 mètres plus loin, devant la belle ferme des GRANDES-CHATELAINES, aux abords de laquelle on trouve de nombreux fragments de poteries anciennes. Laisant s'éloigner sur la droite la petite route d'Uzy, on s'avance au milieu de grands bois, en suivant la ligne de faite d'une longue colline ondulée. Bientôt on aperçoit, sur la gauche, le hameau important de MONTMARDELIN, au-delà d'un vallon boisé et arrosé par un petit cours d'eau que nous avons vu, page 224, se réunir au Cousin, près de la Tour-au-Crible, en traversant les bois de Montmain.

M. Moreau a découvert, dans ce hameau, un petit affleurement de pou-dingue carbonifère, un peu au sud de la ligne qui passerait par Ruffey, Ste-Magnance et Villers-les-Nonains.

Arrivée à la hauteur de Montmar-delin, la route pénètre de nouveau dans les bois. Ici nous devons quitter la grande route et suivre un assez mauvais chemin s'enfonçant sur la droite et se dirigeant droit à l'ouest. Après l'avoir suivi l'espace de 600 mètres environ, et en plein bois, on remarque une suite de monticules, formés de pierrailles, recouverts de mousses.

Nous sommes ici sur l'emplacement d'une station antique et sur les ruines d'une riche villa romaine dont on

ignore le nom jusqu'à présent. Des fouilles faites sur une petite étendue des ruines ont donné des résultats tout-à-fait inattendus, eu égard sur-tout à l'isolement, au centre d'une contrée couverte de forêts, d'habita-tions gallo-romaines d'une importance et d'une richesse incontestables. M. le comte de Castellux en rendit compte dans une lettre insérée dans l'*Annuaire* de 1839, et, tout récemment encore, MM. Baudoin et Moreau, d'A-vallon, viennent de publier d'inté-ressants articles à ce sujet.

Nous espérons que de nouvelles fouilles pourront être commencées et que la belle mosaïque transportée au château de Castellux ne sera pas la seule découverte à signaler.

Nous continuons notre route qui, traversant en ligne droite les bois de la Bouchoise, où se retrouvent encore des débris de poteries antiques, nous amène, après quelques minutes de marche, à la limite de notre départe-ment. C'est la limite territoriale la plus capricieuse qu'on puisse signa-ler pour le contour qu'elle décrit au delà et en deçà de la Cure, qui était la limite naturelle.

Nous coupons une petite route qui traverse, à notre droite, les bois de Cérée (Nièvre) et, à notre gauche, ceux de la Bouchoise, et allant de Vé-zelay à Quarré-les-Tombes. Nous di-rons immédiatement quelques mots de cette route, classée sous le n° 36, et qui partant de Châtel-Censoir passe à Asnières, Vézelay, Saint-Pè-re, Uzy, Cérée, Saint-Germain-des-Champs, Lautreville et Velars.

Un coup-d'œil jeté sur la carte fait reconnaître que cette petite route longe à une courte distance les limi-tes de notre département, et même qu'elle traverse entre la belle ferme de Cérée et le hameau du même nom, une partie du territoire de la Nièvre dépendant de la commune de Saint-André-en-Morvan.

A trois kil. à notre gauche, au-delà du bois, on trouve

des Tartrés, on exploite un granite porphyroïde employé comme pierre de taille dans les constructions.

SAINTE-GERMAIN-DES-CHAMPS, village dépendant du canton de Quarré-les-Tombes, situé sur une colline élevée et traversé par la petite route de Vézelay à Quarré. Pop. 1,200 hab.

Saint-Germain-des-Champs, le seul « clocher » que l'on trouve entre Vézelay et Quarré-les-Tombes, est situé au centre d'un vaste territoire fortement ondulé et qui présente, de quelques points élevés, une vue très étendue. Plusieurs vallons à demi-boisés s'étendent jusqu'aux bords de la Cure. L'un de ces vallons est occupé, dans sa partie supérieure, par un vaste étang dont le trop plein alimente un moulin.

L'église offre peu de valeur architecturale; le chœur, voûté en pierre à nervures ogivales, semble dater du *xvi^e* siècle. On y remarque quelques pierres tumulaires et un tableau : *saint Germain*, donné par M. le comte de Chastellux, en 1817.

Deux belles maisons d'école, de construction récente, l'une pour les garçons, l'autre pour les « demoiselles » méritent de fixer l'attention.

Plusieurs hameaux importants dépendent de la paroisse de Saint-Germain, notamment celui de MONTIGNY d'où la vue est fort belle sur une grande partie de la vallée de la Cure et celle de la Chaux, l'un de ses principaux affluents du département de la Nièvre.

Le village de Saint-Germain-des-Champs est au milieu de roches granitiques très variables dans leur nature et leur aspect. Sur certains points, les granites sont rouges et jaunâtres et alternent pour ainsi dire avec des roches verdâtres à grains fins qui paraissent être de véritables siénites. Sur d'autres points le granite est traversé par des filons de quartz passant au silice et au jaspe, et renfermant de la Barytine. A la montagne

Après avoir dépassé le grand chemin de Vézelay à Quarré-les-Tombes, la route servant de limite au département de la Nièvre, sur la droite, descend en ligne directe durant 1,200 mètres, vers le flanc d'une colline qu'elle contourne à droite, en laissant le vieux chemin suivre la montée conduisant au hameau des QUATRE-VENTS.

On continue à descendre vers le fond de la belle et tortueuse vallée arrosée par la Cure, véritable torrent que nous cache encore une étroite colline dont le sommet est dominé par une grande croix de bois. « Ce n'est qu'à l'instant où l'on commence à descendre une dernière côte, ainsi que le dit M. Challou des Barres, que, tout à coup, après une attente mêlée de beaucoup d'impatience, Chastellux se montre dans son riche développement et la fière hauteur de ses murailles. »

Un voyageur à pied, s'il y en avait encore, s'arrêterait saisi d'étonnement à la vue de cette belle résidence seigneuriale si sévère d'aspect et si imposante dans son isolement.

La situation du château de Chastellux, comme résidence toujours richement habitée, est unique dans notre département. Un château en ruine, à demi-recouvert de lierre, provoquerait infiniment moins l'attention des touristes où la surprise des simples passants, que cette vaste demeure féodale qui se présente telle qu'elle eût pu être durant le moyen-âge, fortement retranchée sur le sommet escarpé d'un rocher et au-dessus d'une rivière torrentueuse.

Ce rocher granitique, haut de 45 mètres, se rattache au versant de gauche d'une chaîne de collines bordant l'étroite et tortueuse vallée de la Cure, belle et rapide rivière dont nous remonterons bientôt le cours presque jusqu'à sa source. Le sommet de ces

collines présente une ligne ondulée s'élevant d'environ 200 mètres au-dessus du château, d'où il résulte que celui-ci semble bâti au fond d'un « entonnoir. » De grands massifs de verdure, dépendant des vastes forêts qui couvrent encore une partie de l'Avallonnais, se groupent sur le penchant de vallons profonds et solitaires sur notre droite, c'est-à-dire vers la région du couchant.

Un brusque détour de la route, contournant un massif de roches granitiques, vient rejoindre le vieux chemin qui descend, par une pente escarpée, du hameau des QUATRE-VENTS dont nous avons parlé, pour aboutir au hameau de la RIVIÈRE, petit groupe de maisons où se trouvent établis le bureau de poste et l'hôtel du maréchal de Chastellux, sorte d'auberge morvandelle où doivent s'arrêter les touristes venant visiter le château dont nous ne sommes plus séparés que par la Cure et l'escarpement des rochers sur lequel il est bâti.

On traverse la rivière sur un pont de pierre de deux arches rebâties il y a quelques années. La grande route longe à gauche la base des rochers ; le vieux chemin tourne sur la droite et bientôt « grimpe » par le fond d'un vallon et le long des murs du parc, vers le centre du village de Chastellux. Nous conseillons aux touristes de suivre la grande route, de préférence même à l'allée du parc qui mène directement aux bâtiments de service par une pente très-rapide ; cette allée, d'ailleurs, n'est pas laissée au public continuellement.

La montée par la grande route permet de reconnaître parfaitement tout l'ensemble du site, l'un des plus curieux de notre département.

À gauche, près du pont, on remarque avec regret de longs pans de murs, ruinés par un incendie, le 13 décembre 1850, et qui sont les seuls restes d'une vaste usine construite avec le plus grand soin par M. le comte de Chastellux, désireux d'appeler l'in-

dustrie manufacturière au centre d'une contrée ne vivant que pauvrement du produit de la culture des terres et de l'exploitation des bois. Un moulin à blé, une féculerie, un moulin à tan, une scierie mécanique et une huilerie furent organisés aux frais du philanthropique propriétaire, vers 1818. Une somme considérable y fut engagée et perdue. Le mauvais vouloir, la routine, la paresse et la défiance tarirent bientôt une source réelle de richesse, ou au moins de bien-être pour la contrée.

Sollicité souvent de faire disparaître les murs calcinés de l'usine, M. le comte Amédée de Chastellux, si prématurément enlevé à sa famille, répondait, triste et pensif : « Non ! ces murs noirs sont une leçon pour nous tous. »

Une grande colline rocheuse, d'un aspect sauvage, plusieurs vallons tortueux ombragés par d'épais bouquets de bois et des massifs d'arbres verts, le cours torrentueux de la Cure, donnent à l'ensemble du paysage un aspect très-pittoresque.

Un brusque détour de la route nous ramène directement vers l'autre façade du château qu'on apercevrait alors tel que notre dessin le représente, si un épais rideau de verdure, composé d'arbres verts en grande partie, n'interceptait assez malencontreusement la vue. Ce rideau d'arbres, destinés à cacher, pour le château, la vue de la grande route, a été supprimé dans notre dessin. Disons immédiatement que la grosse tour d'angle se nomme tour d'Amboise, parce que Marguerite d'Amboise la fit rebâtir en partie. La façade, à droite, donne sur l'escarpement plongeant dans la Cure ; la façade de gauche est celle qu'on voit en arrivant par la route de Lormes ; c'est la plus étendue et elle se réunissait autrefois à la grosse tour Saint-Jean, qu'on entrevoit dans notre dessin surmontée d'un lanternon.

L'entrée du parc conduisant immé-

diatement au château est vis-à-vis du deuxième coude de la route; il n'y a ni grille ni barrière, mais seulement un garde-fou bordant une large allée courbe tracée en travers du vallon qui isole le château du côté de l'est. On remarque, à gauche, une belle pièce d'eau carrée, nommée le canal, bordée de charmantes pelouses ombragées par de vieux arbres plantés le long d'anciennes allées dessinées à la française et se reliant à de grands massifs de verdure habilement disposés. L'avenue d'arrivée se divise en deux branches : celle de gauche, passant dans un escarpement de roches, conduit dans les arrières-cours et aussi au village; celle de droite contourne le château et passe devant le grand perron que notre dessin laisse entrevoir. Ce perron, qui date seulement de 1820, époque où M. le comte César de Chastellux fit faire des travaux considérables de reconstruction, donne entrée dans un vaste vestibule, sorte de salle des gardes restaurée autant que cela a été possible dans sa décoration primitive, datant du XIII^e siècle. On y remarque notamment cinq énormes chenets en fer forgé et qui furent enlevés en 1793, puis retrouvés dans des hameaux assez éloignés.

Grâce à la présence d'esprit et au dévouement d'un ancien régisseur de la terre de Chastellux, le château n'eut pas à souffrir autant que d'autres résidences seigneuriales des actes de pillage et de dévastation qui signalèrent les premiers temps de la révolution française.

La restauration du château s'étendit aux appartements de réception comme aussi aux appartements privés. La salle à manger, le billard, un petit salon et le grand salon furent remis à peu près et avec sobriété dans leur ancien état; les peintures murales furent également restaurées avec soin, et plusieurs grands portraits de famille vinrent reprendre leur place séculaire. De longues lé-

gend-s explicatives donnent à ces portraits un véritable intérêt historique; c'est l'arbre généalogique illustré et parlant aux yeux des visiteurs. Disons que ceux-ci sont toujours invités à écrire leur nom sur un registre disposé à cet effet.

Une description exacte des grands appartements du château a été donnée par l'historien de Chastellux, M. Chaillou des Barres, *Annuaire de l'Yonne*, 1840, page 190. Nous ne la donnerons pas de nouveau; de même nous engageons nos lecteurs à se reporter au curieux ouvrage de M. Baudiau sur le Morvand, tome II, page 256. On trouvera là de minutieux détails. Nous dirons seulement quelques mots des constructions primitives remontant aux premières années du XII^e siècle après avoir rappelé le nom de quelques uns des seigneurs de Chastellux.

Le plus ancien membre connu de cette illustre famille est Hugues de Chastellux, chevalier, qui vivait en 1070. Il laissa entr'autres enfants, Artaud, I^{er} du nom, qui lui succéda avec le titre de sire de Chastellux que ses descendants portèrent jusqu'à l'érection de la baronnie en comté, en 1621. De nombreux fiefs relevaient de ce comté dont le territoire s'étendait partie en Nivernais, partie en Bourgogne.

Claude, sire de Chastellux, fut sans contredit, par sa prudence, son courage et ses brillants faits d'armes l'homme le plus considérable de sa maison. Il naquit à Chastellux en 1386. Le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, se l'attacha bientôt et le fit son conseiller et son chambellan. Claude de Chastellux prit part pour ce prince, contre le roi de France Charles VII, dont il battit les troupes à la bataille de Cravant le 31 juillet 1423. Les chanoines d'Auxerro, seigneurs de Cravant le récompensèrent, pour la restitution de cette seigneurie, en lui accordant, le 6 août suivant, pour lui et pour l'aîné des

siens, à perpétuité, un titre de chanoine, la jouissance d'une prébende et le droit de sépulture dans l'église cathédrale d'Auxerre.

Guillaume-Antoine de Chastellux, brigadier du roi, est le dernier membre de cette famille qui ait pris possession de ce canonat en 1732 ; il avait épousé Claire-Thérèse d'Aguesseau, et mourut en 1742. Henri-Georges-César de Chastellux, créé maréchal de camp le 9 mars 1788, épousa Angélique-Victoire de Durfort de Civrac, dont il eut plusieurs enfants. L'aîné, César-Laurent, comte de Chastellux, maréchal de camp et pair de France, épousa le 17 novembre 1813 Adelaïde-Louise-Zéphirine de Damas, veuve du comte de Vogué. De ce mariage il eut deux filles, l'une fut mariée au marquis de Lur-Saluces ; l'autre, mademoiselle Marguerite, épousa le 13 janvier 1842 son cousin M. Amédée-Gabriel-Henri, marquis puis comte de Chastellux (de la branche ducale de Rauzan) né en 1821 et mort le 3 septembre 1857.

M. le comte César-Laurent de Chastellux mourut le 8 septembre 1854, âgé de 74 ans. Il laissa une fortune qu'il avait peu ménagée. Durant longues années, il eut les mains largement ouvertes en faveur d'une foule de gens qui ne s'adressèrent jamais en vain à sa générosité ou à son vif désir de venir en aide à l'Industrie. Il ne rencontra que des industriels et légua une fortune obérée à ses enfants. Ceux-ci eurent à combler des vides considérables à la suite d'une époque qui fut difficile à traverser. Nous voulons parler de la période de nos annales locales de 1846 à 1852, et durant laquelle les habitants de la commune de Chastellux laissèrent entrevoir des sentiments d'hostilité que rien ne pouvait laisser supposer, et qui trouvèrent un appui assez inattendu dans les communes environnantes.

La mort si prématurée de M. le comte Amédée de Chastellux eut un

retentissement considérable dans toute notre contrée. Madame la comtesse de Chastellux, sa veuve et ses enfants, n'ont pas cessé de résider dans la vaste et silencieuse demeure de leurs ancêtres, antique château-fort dont nous allons retracer en quelques mots l'aspect primitif.

En l'an 1116, il y aurait eu au château de Chastellux « castrum Lucii » une grande assemblée de barons, d'évêques et d'abbés de Bourgogne. A cette époque le château devait être à peine terminé et ne se composait que de hautes tours rondes reliées entr'elles par une épaisse muraille crénelée et gardée par un chemin de ronde, disposition générale que nous avons cherché à bien faire comprendre en décrivant les châteaux de Joigny et de Saint-Fargeau (*Annuaire* de 1858 1860). Des hangars et des magasins étaient adossés au côté intérieur de ces murs d'enceinte. Les logements établis dans les salles voûtées des tours étaient indépendants les uns des autres. On retrouve à Chastellux cette disposition primitive. Les tours rondes, construites en gros matériaux de granit, occupent l'étroit espace du sommet de roches choisi comme lieu de facile défense. Successivement, à des époques plus rapprochées de notre temps, on remplaça les hangars par de beaux corps de logis ; c'est alors qu'on ouvrit des fenêtres dans les murs d'enceinte. Ces fenêtres, successivement élargies, enlevèrent aux vieilles murailles leur apparence défensive. Quelques-unes de ces mêmes fenêtres furent transformées en portes donnant accès sur les anciens remparts extérieurs, transformés, eux aussi, en spacieuses terrasses bordées de statues et de massifs de fleurs ou d'arbustes rares.

On peut suivre, à Chastellux, bien facilement, ces diverses transformations ; nous croyons qu'il est superflu de les décrire ici ; elles eurent lieu durant les xv^e et xvj^e siècles. Toutefois,

nous dirons quelques mots de la belle tour ronde, dite de Saint-Jean, et à laquelle on se plait à donner une destination toute fantastique, bonne tout au plus à effrayer les enfants. Nous voulons parler des cachots, des oubliettes, des escaliers secrets et de la chambre de torture qu'on montre avec bonne foi aux curieux.

Cette belle et haute tour, qu'on ne voit bien que du préau qui précède l'église paroissiale, s'élève isolément en avant du château et ne s'y rattache que par un petit préau fort élevé au-dessous duquel sont établies de larges salles voûtées, autrefois servant de celliers et aujourd'hui de cuisine et dépendances diverses.

D'après un usage constant au moyen-âge, les escaliers étaient établis dans l'épaisseur des murs. On retrouve cette disposition ici ; un escalier intérieur fait communiquer entr'eux les quatre étages de la tour. Le dernier étage, crénelé et bordé d'un chemin de ronde, permettait une surveillance continue. C'était en quelque sorte un corps-de-garde. On a transformé aujourd'hui ce corps de garde en ancienne chambre de torture de même que les latrines sont devenues « d'affreuses oubliettes » aux yeux de tous les villageois.

La tour Saint-Jean ne date, selon nous, que de la fin du XI^e siècle ; nulle trace de constructions romaines n'est apparente, si, comme on le suppose, le château actuel est bâti sur l'emplacement d'un édifice antique. Ce qui est antique et d'une très grande beauté décorative, c'est la mosaïque trouvée en 1837 dans les bois des Chanlats, ainsi que nous l'avons dit déjà. Elle est divisée en neuf compartiments, d'un mètre carré environ, bordés d'enroulements élégants ; divers animaux fantastiques occupent le centre des compartiments.

Espérons qu'on pourra, un jour, trouver dans les salles basses du château, un emplacement digne de cette belle mosaïque, l'une des plus fines

et des mieux conservées que nous connaissions. Elle est déposée provisoirement, ainsi que plusieurs autres objets antiques trouvés dans des fouilles faites sur les terres de Chastellux, dans un galetas.

Il nous reste à parler de la chapelle. On y arrive par le grand escalier de pierre établi en spirale dans une tour, donnant sur la cour intérieure qui est très curieuse à visiter pour la petite galerie à arcades qui la contourne dans l'angle le plus étroit des constructions. Voir le dessin publié par l'*Annuaire* de l'Yonne de 1840.

La chapelle est placée à peu près à la hauteur du premier étage, elle semble dater de la fin du XV^e siècle et renferme quelques œuvres d'art, entr'autres des vitraux points. On remarque aussi plusieurs inscriptions funéraires ; nous copions l'une d'elles seulement :

ICY SONT LES CŒVRS DE HAVLTS ET
PVISSANTS SEIGNEVRS ET DAME MESSIRE
OLIVIER DE CHASTELLVZ, CHEVALIER DES
ORDRES DV ROY ET MADAME MARGVERITTE
D'AMBOYSE SA FEMME, QVI TRESPASSÈRENT,
SCAVOIR LA DITTE DAME AV MOIS DE NO-
VEMBRE MIL SIX CENTS CINQ ET LE DICT
SEIGNEVR AV MOIS DE IANVIER MIL SIX
CENTS DIX SEPT.

Les archives de Chastellux sont encore très importantes ; M. l'abbé Baudiau les a consultées avec fruit.

Deux minutes suffisent pour se rendre du château à l'église paroissiale reconstruite, croyons-nous presque entièrement il y a 40 ans ; elle dépendait autrefois de la paroisse de Saint-André-en-Morvan (Nièvre), et portait le nom de prieuré de Saint-Germain. C'est un édifice peu intéressant au point de vue architectural. Au côté nord de la nef s'ouvre la chapelle funéraire de la famille de Chastellux, reconstruite en 1822. Un grand nombre d'inscriptions, gravées sur marbre blanc ou noir, rappellent

les noms et les titres des principaux membres de cette illustre maison. Vers le centre de cette chapelle on a remplacé le mausolée de Louis de Chastellux, qu'une statue en pierre, de style médiocre, représente agenouillé, les mains jointes, en avant d'un prie-Dieu armorié. On lit cette inscription :

CY GIT LE CŒVR DE HAVT ET PVISSANT
SEIGNEVR MESSIRE LOVYS DE CHASTELLUX
SEIGNEVR DV DIT LIEV, VICOMTE D'AVALLON,
1^{er} CHANOINE HÉRÉDITAIRE DE LA CATHÉDRALE
D'AVXERRE, CHEVALIER DE L'ORDRE DV ROI,
GENTILHOMME DE SA CHAMBRE, GOVERNEVR
DE MARSAL ET DE LA CITADELLE DE METZ.

Au-dessous de la dalle de pierre qui soutient la statue, on a placé une sorte d'urne de pierre sur laquelle on lit :

PASSANT TEL FVT MON CORPS QVE MON-
TRE MA FIGVRE — SI TV VAS A QVARRÉ TV
TROVVERAS MES OS — MON ESPRIT EST VI-
VANT PAR LES ESCRITVRES — ET MON
CŒVR EST DEDANS CE PETIT LIEV CLOS.
IL TRÉPASSA LE 14 OCTOBRE 1580.

C'est dans le caveau de cette chapelle que repose M. Amédée de Chastellux.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir, faute d'espace, donner un plus grand nombre d'inscriptions.

A quelques pas de l'église se trouve le presbytère bâti en 1823, et près de là une belle école de jeune filles fondée en 1846.

L'ancien chemin passait près de l'église et arrivait par une montée rapide au sommet de la colline qui domine Chastellux au sud. La route nouvelle, c'est-à-dire celle qui passe à l'est du château, arrive au même point par de longs contours qui permettent de reconnaître tous les travaux d'embellissement et d'amélioration exécutés par M. le comte de Chastellux de 1815 à 1830 notamment.

Après avoir dépassé le parc de Chastellux la route continuant à monter, longe les hameaux de la RUE-PERRIN et de la BASCULE au-delà duquel, après 4 k. de parcours, elle passe du département de l'Yonne dans celui de la Nièvre, au point le plus élevé de son itinéraire. La vue s'étend sur une vaste contrée, montagneuse et boisée dépendant des arrondissements de Clamecy (Nièvre) et d'Avalon. Les hautes collines nues du Tonnerrois, du Semurois et de l'Auxerrois bornent l'horizon à perte de vue dans la région du nord-ouest, principalement. La petite ville de Vézelay, éloignée de 15 kil., attire surtout les regards par la hauteur de sa situation et aussi la profondeur des vallons qui la précèdent et que nous décrirons dans l'Annuaire prochain.

ROUTE D'AVALLON A CHATEAU-CHINON PAR QUARRÉ-LES-TOMBES ET MON TSAUCHE.

DESCRIPTION DE LA PARTIE COMPRISE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Après avoir suivi la rue principale du faubourg de Cousin-la-Roche et dépassé le pont Claireau dont nous parlons page 214, la route s'engage presque aussitôt dans une longue et étroite vallée arrosée par un joli cours d'eau.

Le vieux chemin, au contraire, tourne sur la gauche pour gravir la pente escarpée que la route nouvelle contourne habilement aussitôt après avoir franchi le vallon boisé de Montmain au fond duquel coule un charmant ruisseau allant se jeter dans le

Cousin. Laissons cette route nouvelle se prolonger en pente régulière au milieu d'immenses bois et prenons pédestrement le vieux chemin plus accidenté et plus court qui nous mène directement aux grands étangs de Marault par les Panats, belle résidence de campagne admirablement située sur le penchant d'une colline dominant les rives profondes et tortueuses du Cousin.

Vue des Panats, la ville d'Avallon se présente sous l'un de ses aspects les plus pittoresques; la curieuse situation de la ville se découvre d'une manière charmante et offre le tableau le plus habilement composé.

Un point de vue d'un tout autre caractère se découvre du château de Marault, situé sur le sommet d'une colline d'où la vue s'étend sur les grandes nappes d'eau des étangs de Marault. Ces deux étangs occupent le fond d'une vallée sur une longueur de plus de 2 kil.

Le terrain granitique de Marault mérite un examen tout particulier: sur quelques points il passe au gneiss et contient des cristaux de feldspath d'une grande dimension. C'est dans cette roche que se trouve un filon de porphyre rouge quartzifère chargé de cristaux de Pinite; il s'étend sur une longueur de quatre à cinq kilomètres, de Marault à Magny; il est surtout très apparent au moulin Cadoue, à l'endroit où il traverse la rivière. Dans les escarpements que présentent les deux rives, le filon, suivant les observations de M. Moreau, atteint vingt mètres de puissance.

La route emprunte la chaussée de l'un des étangs et arrive au hameau de Marault, distant d'Avallon de 8 kil. On laisse à gauche une petite route allant à Cussy-les-Forges, par Villiers-les-Nonains, puis on traverse une contrée ondulée coupée de nombreux bouquets de bois en laissant sur la droite les hameaux de Auxon et de CHARMELIEU avant d'arriver à VILLIERS-LES-POTOTS, hameau assez

considérable, au-delà duquel vient se réunir à la route que nous suivons le grand chemin de Vézelay à Quarré-les-Tombes, et que nous décrivons brièvement. Maintenant nous parcourons une contrée élevée un peu froide, mais qui offre quelques belles échappées de vue: à l'est sur les vastes terrains dénudés du canton de Guillon et d'Époisses (Côte-d'Or); au sud sur les grandes forêts du Morvan, enfin à l'ouest sur les cantons de Vézelay et de Courson.

On traverse le hameau de la GORGE, puis 1 kil. plus loin on longe la chaussée d'un assez vaste étang et nous entrons dans le bourg de Quarré-les-Tombes par l'une de ses rues les plus irrégulières et les plus mal bâties. La route que nous avons suivie serait établie, dit-on, sur le tracé d'une voie romaine.

QUARRÉ-LES-TOMBES. Bourg chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avallon, situé entre les vallées de la Cure et du Cousin sur une colline très élevée, à 20 kil. d'Avallon. Pop. 2,300 hab.

Plusieurs auberges sur la Grande Place.

Quarré-les-Tombes doit son surnom, et surtout sa célébrité parmi les antiquaires, à l'agglomération encore peu expliquée d'un grand nombre de tombes vides, en pierre, aujourd'hui placées dans le cimetière contigu à l'église. Le premier auteur qui en ait parlé est le chanoine d'Avallon, Lazare-André Bocquilloi. La dissertation qu'il publia en 1743 donna lieu à une foule d'autres dissertations qui occupèrent vivement le monde savant au siècle dernier. Ce sujet ne semble point épuisé, encore bien qu'on ait fini par s'accorder à peu près sur un point, c'est que toutes ces tombes vides, autrefois au nombre de 2,000, proviennent de la carrière de Champ-Rotard, située près de Dissangis, c'est-à-dire à 40 kil. de Quarré.

Dans son *Album de Sens de 1882*, M. Tarbé analyse toutes les conjectures suggérées par la réunion de ces tombes; la question depuis 60 ans ne semble pas s'être éclaircie bien sensiblement. Les arguments nouveaux laissent place à d'autres conjectures.

Quoiqu'il en soit et sans oser émettre une opinion personnelle, nous donnons un dessin de ces fameuses tombes vides. Nous avons représenté le couvercle à demi renversé pour en faire voir l'intérieur.

L'église de Quarré occupe l'un des côtés d'une vaste place triangulaire et bordée de quelques maisons assez bien bâties. L'ensemble de l'édifice offre peu d'intérêt archéologique malgré plusieurs reconstructions partielles assez récentes. Nous ne parlons que pour mémoire du bas-relief qui remplit le tympan du fronton de la façade de l'église; celle-ci semble avoir été reconstruite vers les premières années du xv^e siècle, à en juger par les voûtes ogivales du chœur, assez élégantes.

Le tombeau de Louis de Chastellux a été brisé: une inscription placée au-dessous d'un petit buste en marbre blanc donné par M. le comte de Chastellux, en 1819, rappelle que, « le mausolée ancien fut détruit par les malheurs des temps, » c'est-à-dire en 1793.

On remarque encore les peintures du dôme central: *Travaux de la création*; quelques tableaux estimables, ainsi que la chaire et le banc d'œuvre en bois sculpté, style Louis XIII.

Le canton de Quarré-les-Tombes tout entier est essentiellement granitique. A partir d'Avallon, le sol s'élève insensiblement et atteint, sur le territoire de Quarré, son maximum d'altitude. Le granite se montre sous les aspects les plus variés. Le plus souvent sa couleur est rose ou jaunâtre; il se désagrège assez facilement au contact de l'air et forme alors sur

certain points des amas d'arène considérables. Dans la forêt Leduc et celle de Saint-Léger, vers l'extrémité méridionale du département, on exploite, comme pierre de taille, un granite remarquable par sa couleur grise, blanchâtre, et sa texture grossière; il renferme assez fréquemment de grands cristaux d'Orthose blanc qui lui donnent un aspect porphyroïde, et sont désignés dans le pays sous le nom de *Dents de cheval*. Ce même granite se rencontre, autour de Quarré, en blocs isolés et dont le volume énorme dépasse trente et même quarante mètres cubes.

La route de Montsauche et de Châteaun-Chinon contourne le côté sud de l'église et longe bientôt le mur de clôture d'un parc dessiné à l'anglaise, puis laissant à droite le hameau de Champlay près duquel on voit une pierre nommée Roche-des-Fées, on pénètre en ligne droite dans la belle forêt dite Forêt-au-Duc (Ducs de Bourgogne qui la possédaient). Au sommet de la montée, on peut, en jetant un coup-d'œil vers le nord, reconnaître dans l'azur de l'horizon les grands plateaux de Saint-Bris et les environs d'Auxerre. On continue à monter; le pays devient de plus en plus maigre, froid et pauvre d'aspect. Quelques hameaux sont établis dans ce triste côté de notre département; ils doivent leur formation à Olivier de Chastellux qui amena de Picardie, en 1612, quelques familles ruinées par les guerres et auxquelles il donna à défricher et cultiver le territoire que nous traversons et qui touche à la limite de la Nièvre.

Au hameau des LAVAUX, on construit en ce moment une petite chapelle. C'est la plus élevée, comme position géographique, de toutes celles de notre département. A 600 mètres de cette chapelle la route entre dans le département de la Nièvre, limité par un assez mauvais chemin qui, tournant sur la droite, longe les grands bois de la Pérouse ou du Roi, en co-

toyant le ruisseau des Guettes nom d'un moulin à eau élevé de 420 mètres au-dessus du niveau de la mer et qui serait aussi le moulin le plus élevé de notre département si la limite départementale eut dévié de quelques pas à gauche. Rappelons comme point de comparaison que l'Yonne, au pont d'Auxerre, est à 100 mètres d'élévation en moyenne.

Continuant notre excursion, praticable à pied seulement, nous montons à travers bois et par une pente rapide au point culminant de tout le territoire du département de l'Yonne au bouquet du Roi, m'a-t-on dit, grand chêne plusieurs fois séculaire d'où la vue est, comme panorama, la plus étendue qu'on puisse trouver dans nos contrées. Cet arbre est à 609 mètres de hauteur.

De cet observatoire, qui domine de tous côtés d'immenses forêts, l'horizon s'étend à perte de vue sur les départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de la Nièvre et de l'Yonne. Une telle étendue de territoire ne peut se décrire que longuement; nous y renonçons. L'arrondissement d'Avalon tout entier et une notable partie des arrondissements de Tonnerre et d'Auxerre se découvrent facilement.

Une descente excessivement rapide nous amène en quelques minutes sur la rive droite de la Cure, élevée de 378 mètres au hameau de LONGEAU. La Cure, véritable torrent, roule au milieu des roches granitiques qui encombrant ou bordent le lit tortueux qu'elle s'est creusé au fond d'une étroite et sauvage vallée. Nous souhai-tons aux touristes une promenade sur les rives de la haute Cure le jour où les écluses de l'étang des SETTONS sont ouvertes, ils peuvent se croire transportés dans les Alpes ou les Pyrénées. (4)

Descendons maintenant le cours de

la Cure qui nous ramène à Chastellux. Au Gué de DUN situé au « fin fond » de la vallée, nous ne sommes éloignés du curieux et solitaire village de DUN-LES-PLACES que de 800 mètres environ. Plus loin nous laissons sur la rive gauche, au sommet d'une belle colline boisée, la chapelle de SAINT-MARC, ancien pèlerinage, reconstruite en 1680, restaurée en 1851. Puis après une demi-heure de marche, on passe au hameau des Iles-Ménéfriers, et, successivement aux hameaux de CROTTE-FOU, MONT-GUARD, MONT-GAUDIER-LE-BAS, LA VERDIÈRE et RAILLY, où nous croisons une bonne petite route allant de Saint-Germain-des-Champs à Maigny (Nièvre). Au pont de Rilly, reconstruit en pierre en 1807, une si- prise est ménagée au touriste; c'est la vue d'un petit château à tourelles, bâti d'une manière pittoresque sur la pente boisée d'une belle colline dominant la rive droite de la Cure.

Le château de Rilly, reconstruit vers la fin du XVI^e siècle, offrait encore, avant la révolution, le type complet d'une foule de « maisons-fortes » dépendant d'une puissante châtellenie. Aux angles extérieurs de ces tours de logis principal s'élevaient de ces tours se réunissant par des murailles d'enceinte très-épaisses à deux autres tours d'angle. Il résultait de cette disposition une cour intérieure de forme à peu près carrée dans laquelle on pénétrait en passant sous une cinquième tour construite au-dessus même de la porte et destinée à la défendre.

Les bâtiments de dépendances, reconstruits récemment, offrent un aspect agréable et une distribution bien entendue. Un pont de bois et une glacière d'un style rustique, de belles pelouses, de grands pâturages sur les

400 hectares de surface. Il contient 22 millions de mètres cubes d'eau. La digue, construite de 1848 à 1858, a 271 mètres de longueur, sur 30 mètres de hauteur. Le fond de l'étang est à 580 mètres au-dessus de la mer. L'ensemble du pays est triste, froid et pauvre. La principale source de la Cure est à 10 kil plus au sud.

(1) L'Etang des Settons dont nous sommes éloignés de 16 kil. à vol d'oiseau, occupe un immense marais, traversé par la Cure, et présentant

Rives rocheuses de la Cure, ombragées ça et là par d'épais rideaux de verdure, donnent au parc de Rilly un caractère agreste tout particulier.

Reprenons notre sentier tortueux qui, longeant la rive droite de la Cure, passe tantôt sur d'épais massifs de roches, tantôt sous de frais et beaux ombrages, avant d'arriver au pittoresque moulin de Lingoult.

Ici la vallée prend un caractère plus sévère encore, presque sauvage; de grands rochers granitiques bordent la Cure et l'obligent à faire de brusques et continus détours. Bientôt enfin nous arrivons à Chastellux, et plus encore que vue du haut des montagnes, cette sévère résidence seigneuriale produit un effet saisissant et durable.

G. COTTEAU ET V. PETIT.